1991

BULLETIN MUNICIPAL DE BLENEAU

89220

BLENEAU BRICOLAGE MATERIAUX

NOUVEAU

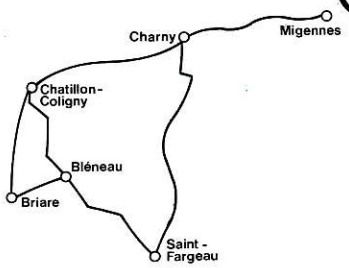

1 NÉGOCIANT 6 POINTS DE VENTE

tout pour la Maison et le Bâtiment
LIVRAISON A DOMICILE

ÉLECTRICITÉ, OUTILLAGE, BAGUETTES BOIS, PEINTURE ET ACCESSOIRES, OUTILLAGE ÉLECTRO PORTATIF
MOQUETTES, BOULONNERIE, VISSERIE, PAPIERS PEINTS, QUINCAILLERIE, CHARBON

PLACE CHATAIGNIER - 89220 BLENEAU - **Tél.: 86 74 92 09**
ARCHENAULT S.A. BRIARE - **Tél.: 38.31.14.26**
ARCHENAULT S.A. MIGENNES - **Tél.: 86 80 43 88**
ZURFLUH MATÉRIAUX - CHATILLON COLIGNY - **Tél.: 38.96.01.17**
COMPTOIR DU BATIMENT - SAINT-FARGEAU - **Tél.: 86.74.07.56**
CHARNY BRICOLAGE MATÉRIAUX - **Tél.: 86 63 64 03**

AMBULANCES BARRAULT

S.A.R.L.

Entreprise Sanitaire agréée depuis le 28.01.77

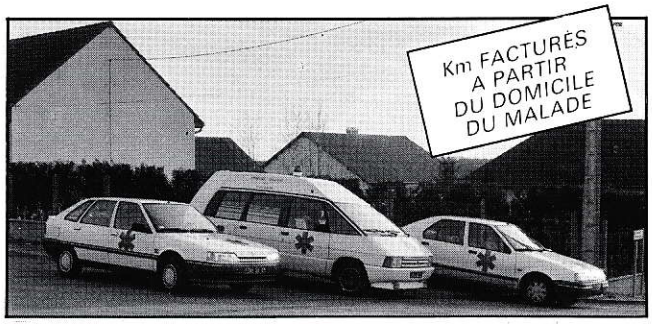

Ambulance avec Liaison Radio SAMU 89

Véhicules Sanitaires Légers avec Téléphone

86 74 90 38

Pour vos loisirs nous vous proposons

1 VÉHICULE AVEC COMPTEUR

2 VÉHICULES de 6 et 8 Places

2, Place des Vendanges - **89220 BLENEAU**

Tél.: 86 74 84 32

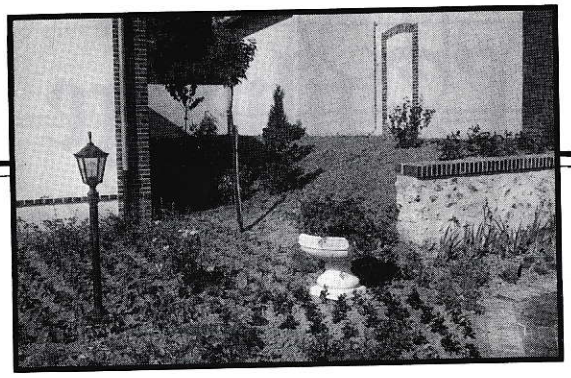

LE MOT DU MAIRE

Pas très agréable la réalisation des travaux devant sa maison, dans sa rue, dans son quartier ou dans la Commune en général. Mais quelle satisfaction lorsqu'ils sont terminés ! Le Bilan ?

En premier lieu, je citerai la restructuration d'entreprises locales avec la création de 36 emplois permanents par le biais des travaux d'aménagement de la zone artisanale.

Mais c'est aussi l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité dans certains quartiers par la réfection de trottoirs rue Aristide Briand, Avenue de la Puisaye, rue de la Pépinière, rue des Remparts, sur les routes de campagne, à la Piscine, le square rue du Loing. N'oublions pas non plus la 4e place, très honorable, de la Commune de Bléneau dans le cadre des villes et villages fleuris au niveau départemental, étant précisé que, pour la 1re année, la Commune est classée.

Pour 1991, les projets sont nombreux : logements, gymnase, plan d'eau, trottoirs, assainissement... Bien sûr, il faudra faire un choix difficile en fonction des priorités quand on sait que la Municipalité a pour but de maîtriser au mieux la pression fiscale du contribuable.

Tous ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec l'effort de tous : l'union de toute l'équipe Municipale (amputée depuis le 1er Décembre 1990, du 2e adjoint aux affaires sociales, Dominique GIRARD, qui a quitté notre Commune pour raisons professionnelles), et la complicité des employés communaux, et n'oublions pas non plus, le travail accompli par nos sociétés locales soucieuses d'animer au mieux notre cité.

Tous mes remerciements iront à tous les commerçants, artisans et industriels, qui pour la deuxième année consécutive, ont permis l'édition de ce nouveau bulletin.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mme	Martine KELDER	: Secrétaire de Mairie
Mme	Christiane NAVARRO	: Agent Administratif qualifié
M.	Patrick QUIMBRE	: Agent Administratif
M.	Roland AULARD	: Agent d'entretien qualifié
M.	Norbert GORIN	: Agent d'entretien qualifié
M.	Edmond BENJAMIN	: Agent d'entretien qualifié
M.	Pierre GAQUIERE	: Agent d'entretien - Appariteur-enquêteur
M.	Roger OLEJNIK	: Agent d'entretien
M.	Philippe BOUCHE	: Agent d'entretien - Régisseur gardien de gîtes
M.	Alain GOULET	: Agent d'entretien
Mme	Nicole MORISSET	: Agent de Service
Mme	Jacqueline CHOPINEAU	: Agent de Service
Mlle	Jacqueline JOSEPH	: Agent de Service
Mme	Denise BENJAMIN	: Agent de Service

LE CONSEIL MUNICIPAL

M. DOUDEAU Pierre
Maire

M. BEGUE Serge
1er Adjoint

Mme GIRARD Dominique
2e Adjoint

M. PAQUIGNON Georges
3e Adjoint

Mme BARRAULT Irène
M. BOUCHETARD Didier
M. GARÇONNAT Bernard

Mme GERARD Madeleine
Mme HUET Véronique
M. JALOUZET Pierre
Mme JEAUNEAU Sylvie
M. JOUBERT Christian
M. KOROBETSKY Jean
M. PERRET Gérard
M. POURRAIN André
M. ROBERT Michel
M. ROSSI François
Mme SASSIAT Claude
M. THIBAULT Jean-Louis

SOMMAIRE

Page 1 ..... "Le mot du Maire"
Page 3, 5, 7 ..... "L'action municipale"
Page 7 ..... "L'enseignement"
Page 9, 11, 13 ..... "Informations diverses"
Page 12, 13 ..... "Renseignements pratiques"
Page 15, 17, 19, 20 ..... "La vie associative"
Page 21 ..... "Démarches administratives"

ONT PARTICIPÉ A L'ÉLABORATION DU PRÉSENT BULLETIN

REDACTIONNEL (la commission de l'information)

Madeleine GERARD (vice-présidente)
Claude SASSIAT
Véronique HUET
Georges PAQUIGNON
Christian JOUBERT
Didier BOUCHETARD
Patrick QUIMBRE
Martine KELDER

- Régie Publicitaire : ..... AFEP
- Conception Edition : ..... AFEP
- Impression : ..... Ets FOSTIER
- Distribution : ..... Municipalité de BLÉNEAU

AFEP editions

EDITION 1991

A.F.E.P., 4, av. Michel de Toro
89170 St-Fargeau
Tél. : 86 74 12 89

3 Plans d'Epargne Populaire

P.E.P
ECUREUIL

DES RENDEMENTS GARANTIS
DES TAUX ELEVES

Caisse d'Epargne Ecureuil
L'Ami Financier

Spécialiste de l'Epargne défiscalisée

l'Auberge
des 7 Ecluses

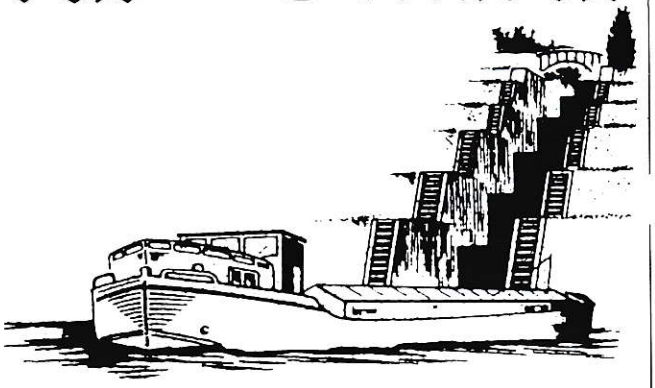

J. BELLEVILLE, Chef de cuisine

Site agréable

ROGNY-LES-7-ECLUSES
Tél.: 86 74 52 90

UN SUPERMARCHÉ
A VOTRE SERVICE

rapid marché

HORAIRES D'OUVERTURES
DU MARDI AU SAMEDI
de 9H à 12H et de 15H à 19H
DIMANCHE 9H à 12H
FERMÉ LE LUNDI

14, place Chataigner
89220 BLENEAU 86.74.82.20

110
BOURGOGNE

CHARNY 86 63 60 74
ST-SAUVEUR 86 45 53 33
ST-FARGEAU 86 74 00 72

Pour les
Agriculteurs :

en toute
sécurité sur la
voie rapide de
l'Avenir

L'ACTION MUNICIPALE

FINANCES COMMUNALES

Budget Primitif 1990 :

Section de fonctionnement	6 166 015
Section d'investissement	2 909 824

Budget Supplémentaire 1990 :

Section de fonctionnement	508 459
Section d'investissement	1 506 690

Compte administratif 1989 :

Excédents de fonctionnement	950 489
Excédents d'investissement	43 433

Taux communaux d'imposition 1990 :

	1989	1990
Taxe d'habitation	9,65 %	9,65 %
Foncier bâti	17,29 %	17,29 %
Foncier non bâti	39,34 %	39,34 %
Taxe professionnelle	8,03 %	8,03 %

	Moyenne Dép.	Moyenne Nat.
Taxe d'habitation	9,98 %	11,68 %
Foncier bâti	15,32 %	14,28 %
Foncier non bâti	34,38 %	37,93 %
Taxe professionnelle	ignoré	12,98 %

Comme par le passé, le Conseil Municipal a maintenu les taux précédents afin de limiter l'augmentation des impôts qui résulte de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition faite par l'Etat et, le cas échéant, des modifications intervenues dans la consistance du bien imposé. En ce qui concerne le compte administratif 1989, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 3,04 % et les recettes réelles de fonctionnement de 13,36 %. Cette augmentation des recettes ne provient pas des impôts puisqu'en 1988, le produit des contributions directes était de 1 149,83 F par habitant alors qu'en 1989 il était de 1 172,67 F soit environ une augmentation de 2 % par habitant.

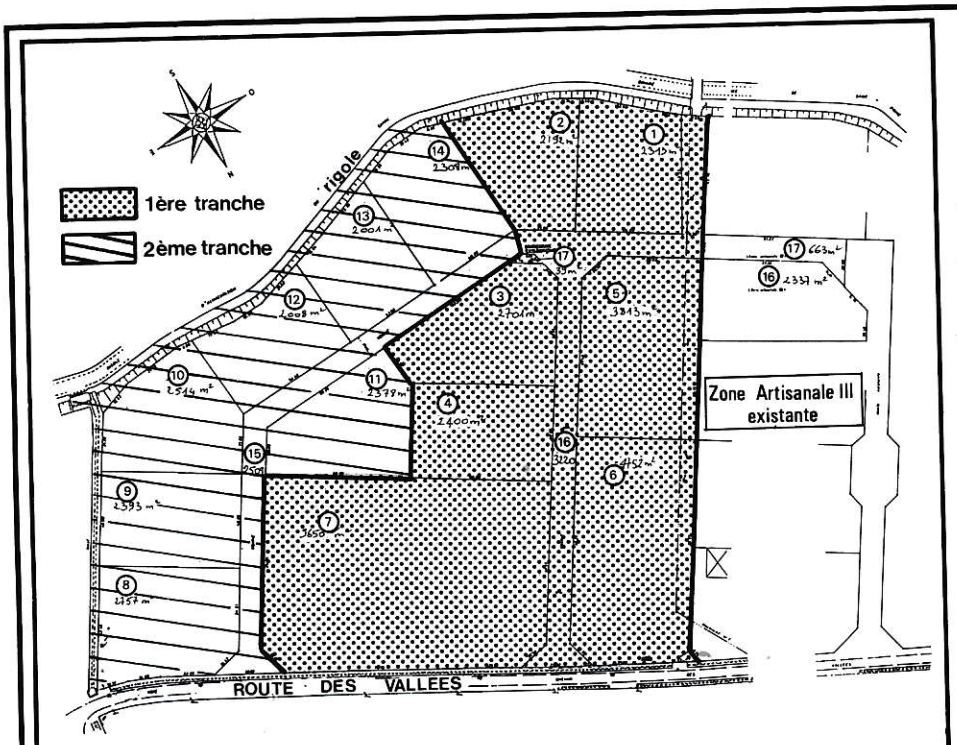

ZONE ARTISANALE DES VALLEES 1re TRANCHE

1989 était l'année de l'acquisition de terrains et de l'élaboration d'un plan. 1990 est celle de la réalisation des travaux de viabilité, de la vente de 2 lots, de la construction d'une usine - BLENEAU-INDUSTRIE - et de l'extension de la Société Hannus. Un appel d'offres fructueux a permis la réalisation des travaux de la zone pour 985 030 F (au lieu de 1 408 535 F prévus dans l'avant-projet), financés par une subvention régionale de 100 000 F, une subvention de 191 321 F et une avance de trésorerie sans intérêt de 90 678 F dans le cadre du Fonds d'intervention économique du Département, le reste étant pris sur les fonds libres et le produit de la vente des 2 lots. Conjointement, afin d'obtenir l'autorisation de lotir et d'assurer la sécurité sur cette zone, des travaux de renforcement d'adduction d'eau potable d'une longueur de 1 200 m furent réalisés de l'avenue de Bel-Air jusqu'à la zone artisanale pour un montant de travaux de 470 000 F (au lieu de 628 580 F prévus) financés par une subvention d'Etat de 190 800 F, le reste étant pris sur les fonds libres.

ACQUISITIONS DIVERSES

Bancs - vasques - tables pique-nique (pour le square du Loing)	5 779 F
Chariot cafétéria (Cantine) + matériel divers	3 367 F
Container à verre	8 064 F
Container à ordures ménagères (Mairie)	2 204 F
2 électrophones (Ecole Maternelle)	928 F
Guirlandes de Noël	14 931 F
Jardinières en bois	1 970 F
Lampadaires cour de la Mairie	4 410 F
Machine à laver	2 200 F
Magnétophone, mini-chaîne (Ecole Maternelle)	1 922 F
Meuleuse avec disques	1 131 F
Stores Mairie	3 868 F
Table de ping-pong (Gîtes)	1 685 F
2 tables pique-nique	2 800 F
2 urnes transparentes	3 344 F
Matériel pour informatique	100 000 F

VOIRIE

Rue Aristide Briand : Le Département réalisant un enduit sur la chaussée rue Aristide Briand, le Conseil Municipal a dû saisir l'occasion pour refaire les trottoirs qui en avaient vraiment besoin. Les appels d'offres fructueux de la zone artisanale et des travaux d'adduction d'eau ont permis de dégager les crédits nécessaires sans augmenter le produit des emprunts prévus au B.P. 1990. La dépense globale s'élève à 985 000 F financée par

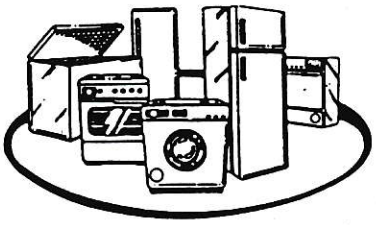

Daniel PEAUTRE

Tél.: 86 74 95 79

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉLECTROMÉNAGER - TV - HI-FI - VIDÉO

30-32, rue d'Orléans - 89220 BLENEAU

Eric FLAVIER

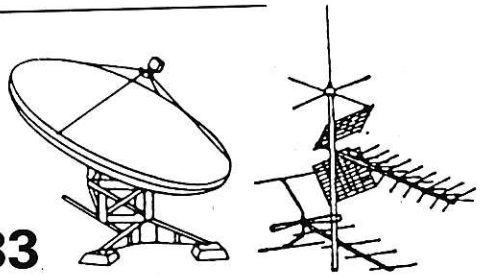

Tél.: 86 74 85 83

DÉPANNAGE - TÉLÉ - VIDÉO - HI-FI

Installation Antennes

Z.I. des Vallées - B.P. 13 - 89220 BLENEAU

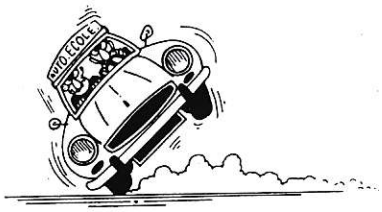

La PUISAYE AUTO-ECOLE

Ouverture prochaine

A BLENEAU

2, rue Aristide Briand

DANS CETTE ATTENTE SES BUREAUX DE :

ST-FARGEAU	**86 74 02 91**
ST-SAUVEUR	**86 45 50 22**
TOUCY	**86 44 19 15**

VOUS ACCUEILLENT
Conduite accompagnée
Traditionnelle
Stages

RENAULT

S.A.R.L. du Parc

Tél.: 86 74 93 17

18, Avenue Paul Bert
1, rue de la Garenne
BLENEAU

AGENT : JEANNIN Didier

REPARATIONS TOUTES MARQUES
MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE

DÉPANNAGE 24h /24

VENTES VEHICULES NEUFS
ACHATS - VENTES - OCCASIONS

STATION SERVICE 7 jours/7
LIVRAISON FIOUL DOMESTIQUE

Gardons notre Ville Propre

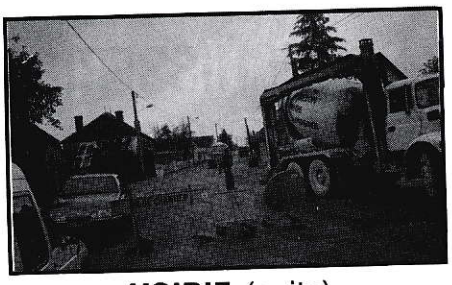

VOIRIE (suite)

66 600 F de subvention départementale et de 83 240 F de dotation globale d'équipement; la part communale restante étant prise en compte sur emprunt du B.P.

Achat de panneaux : Mise en place d'un sens unique, rue d'Hocquincourt (4 504,32 F, pose et fourniture) et indicateurs des entreprises en Z.A. et Z.I. (12 049,16 F TTC).

Station de pompage : Travaux de clôture effectués par les employés communaux.

Usine Andopack : Travaux effectués à l'entrée de l'usine Andopack pour permettre l'accès des poids lourds qui seront interdits rue de l'Epalu (36 395 F HT soit 43 164,47 F TTC).

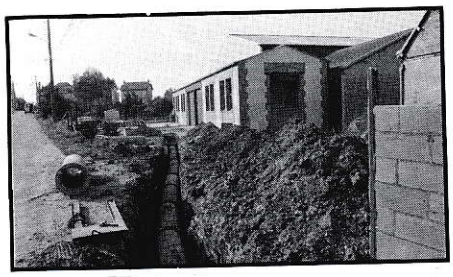

Pose de pavés auto-bloquants : Sur la demande de Messieurs Chocat et Durand, la Commune a réalisé la pose d'auto-bloquants fournis par les demandeurs devant le magasin et la maison.

Rue des Remparts : Des travaux, sur le mur et la chaussée, ont été réalisés par l'entreprise Dubois (4 860 F HT soit 5 763,96 F TTC) et par les employés communaux.

Trottoirs : Réfection des trottoirs avenue de la Puisaye et rue de la Pépinière, ainsi que l'accès à la Piscine.

Fossés : Le bénévolat des agriculteurs a permis de réaliser 6,900 km à 2,50 F HT = 17 250 F HT, soit 20 458,50 F TTC, au lieu de (initialement prévu si travaux faits par une entreprise) : 3,500 km à 13,00 F HT = 53 963 F HT.

Dérasements d'accotements : Le même principe a été adopté et a donné les résultats suivants; travaux réalisés : 5,100 km à 2,50 F = 12 750 F HT, soit 15 121,50 F TTC, au lieu de (initialement prévu si travaux réalisés par une entreprise) : 3,500 km à 5,70 F HT = 23 660,70 F HT.

Reprofilage de chaussée : Travaux non payés à ce jour car non terminés mais évalués à environ 121 000 F TTC.

Chemin de l'Etang des Blondeaux : Création de la forme et de fossés. Epandage de gravats + pose de buses = 14 362,46 F TTC. Pose d'une clôture (fournie par la Commune) et effectuée par des membres de l'association de Pêche "La Loutre".

Route des Vallées : Raccordement des eaux pluviales sur réseau existant derrière usine Andopack (26 981,50 F TTC).

Z.A. des Vallées : Nettoyage et reprofilage de l'ancienne zone avant enduit : 22 493,68 F TTC).

La Bretauche : Curage de fossés + pose de buse + fourniture de calcaire (impossible de chiffrer ces travaux car ils sont mélangés à d'autres).

Eclairage public : Des travaux ont été réalisés rue du Château, poste Garenne et chemin des Vignes pour 65 323,86 F. Sont également programmés : le poste Stade et d'autres travaux, rue du Château.

DECHARGE

2 Février 1990 : fermeture définitive du "trou du Taureau", et régularisation à Monsieur BOULANGER : 4 q de blé fermage en plus du loyer, soit 502 kg de blé jusqu'au 31 juillet 1991, à raison de 124,50 F le quintal.

DECHETERIE

Une petite aire cloisonnée sur 3 faces permettant le brûlage des branchages exclusivement est prévue dans un terrain communal face à la zone artisanale. Les travaux seront réalisés courant 1991.

CIMETIERE

Avec l'aménagement d'un ossuaire dans le nouveau cimetière début 1991, une mise à jour de l'ancien va être engagée. Des concessions perpétuelles à l'état d'abandon feront l'objet d'une procédure de reprise qui durera plus de 3 ans. Les fosses communes qui n'ont jamais été achetées feront également l'objet d'une reprise en quelques mois seulement. Des petits panonceaux seront apposés en face des concessions dont les familles ne sont pas connues et un arrêté sera publié à la porte du cimetière et aux lieux habituels d'affichage. Les personnes s'intéressant à un titre quelconque à ces tombes sont priées de se présenter à la Mairie. Tous les renseignements sont les bienvenus pour la recherche des familles.

AMENAGEMENT DU LOING

Ces travaux, effectués sous l'égide du Syndicat Mixte de la Puisaye, consisteront aux opérations suivantes; travaux forestiers : débroussaillement des berges et de l'emprise de la servitude de passage, tronçonnage sélectif des arbres. Travaux de terrassement dispersés consistant à enlever les embâcles et dépôts d'alluvions. Travaux de génie civil consistant en l'aménagement de déversoirs existants sur les installations hydrauliques et d'ouvrages de franchissement existants (ponts, passerelles, gués...).
Pour Bléneau, 7 190 m linéaires de berges pour 37 436 F par an, pendant 5 ans.

BATIMENTS COMMUNAUX

Caisse d'Epargne : La location de l'immeuble de la Caisse d'Epargne a été consentie pour la somme de 3 000 F par mois.

Immeuble rue du Château : La vente à la S.C.I. constituée par Monsieur Dany SCHULTZ a été effective pour la somme de 110 000 F.

Lavoir rue Basse : Le Conseil Municipal a décidé la réfection complète de ce lavoir en effectuant les travaux suivants : réfection totale de la couverture avec pose de vélux; isolation des murs + toiture + sol; aménagement de toilettes + placard à rangement; travaux d'électricité; pose de carrelage; peintures intérieures et extérieures. Ces travaux sont entièrement réalisés par les employés communaux.

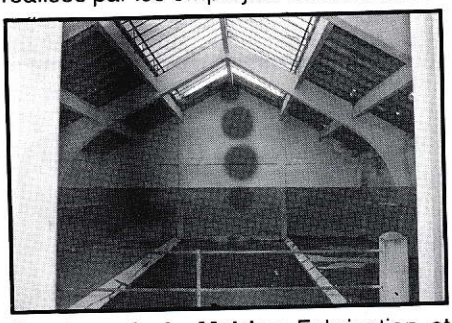

Greniers de la Mairie : Fabrication et mise en place d'étagères pour le rangement des archives et réfection des plafonds.

Local communal avenue Paul Bert : : Ce local sera mis à la disposition des Majorettes Blénaviennes.

COMMISSION DE JUMELAGE RELATIONS INTERVILLAGES

Les contacts entre la Commune du Grand-Bornand et les Associations de Bléneau se multiplient. C'est ainsi qu'au printemps, l'I.P.B. Cyclotourisme s'est rendu au Grand-Bornand pout participer à une grande randonnée. L'accueil y a été des plus chaleureux par le Maire, Monsieur André PERRILLAT-AMEDE et plusieurs membres du Conseil Municipal, ainsi que bien entendu par le Club Cyclotouriste. Des relations étroites s'établissent entre les sociétés de musique de nos deux Communes; nos majorettes, nos Pompiers devraient eux aussi voir bientôt une concrétisation de ces rapprochements. Enfin, et nous en sommes très heureux et travaillons fermement à ce projet : une classe d'élèves de CM1-CM2 devrait venir en classe verte à Bléneau fin Mai pour séjourner chez nous pendant plus d'une semaine. La Commission et plusieurs enseignants s'emploient d'ores et déjà à leur assurer un maximum d'activités pendant leur séjour Blénavien. Nous souhaitons tous que l'année 1991 voit la concrétisation de beaucoup d'autres projets pour que la vie associative de notre pays s'élargisse encore.

INAUGURATION DU 15 SEPTEMBRE

Le 15 Septembre 1990, la rue du Château, la zone artisanale et le lavoir rue d'Orléans ont fait l'objet d'une inauguration en présence de nombreuses personnalités : Monsieur le Ministre de l'emploi, Monsieur le Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur

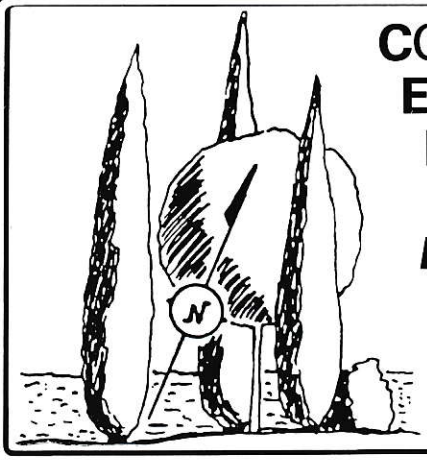

CONCEPTIONS
ETUDES
ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT
Laurent CORDONNIER
PAYSAGISTE
2, rue du Château
89220 BLÉNEAU
Tél.: 86 74 97 19

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE
PRESSING
D. ANDRÉ
89220 CHAMPCEVRAIS
Tél.: 86.74.80.65

MOONLIGHT
DISCOTHÈQUE

DOMAINE
DE LA NACRIE
89220 BLÉNEAU
TÉL. : 86.74.92.82
OUVERT LES VENDREDIS
SAMEDIS ET VEILLES DE FÊTES

CYCLES - MOTOS - MOTOCULTURE

VENTES
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

YVON
GALLIER

TÉL. : 86.74.54.46

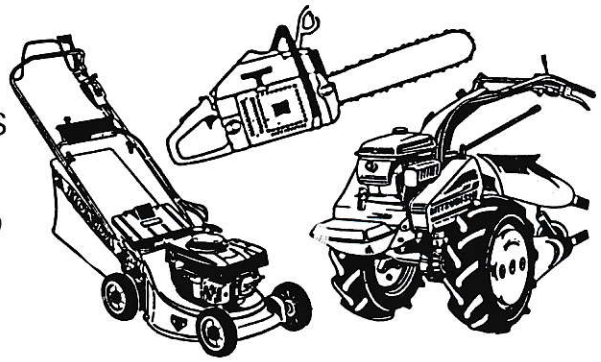

ROUTE DE BLÉNEAU - ROGNY-LES-7-ECLUSES

ATELIERS DE CHAMPOULET

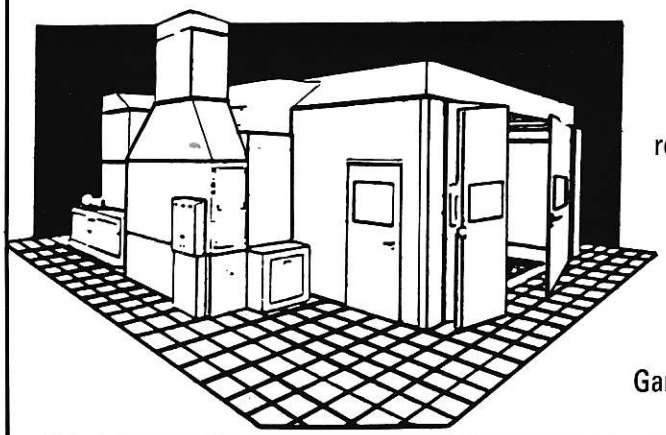

Cabines de peinture
répondant aux normes
AFNOR
INRS
CRAM

Gamme : VU - VL - PL

TENERE 2400°	TENERE 3000°	SATURNE 8	VENUS 15
Long. 6000 Larg. 3600 Haut. 2800	Long. 6440 Larg. 4000 Haut. 2800	Long. 8200 Larg. 4400 Haut. 3500	Long. 15150 Larg. 5130 Haut. 4720
Produits nouveaux			

45420 BONNY-SUR-LOIRE

TÉLEX : 782 237 **TÉL. : 38.31.95.17**
TÉLÉCOPIE : 38.29.61.32

GARAGE D. BONNARD

RÉPARATIONS
TOUTES
MARQUES

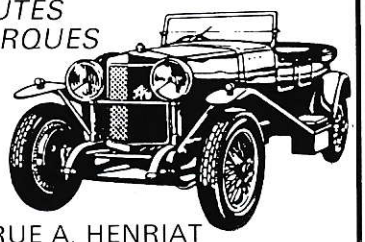

RUE A. HENRIAT
ROGNY-LES-7-ÉCLUSES
TÉL. : 86.74.51.25

le Conseiller Régional, Monsieur le Directeur des Affaires Départementales, Monsieur le Directeur des H.L.M., Monsieur le Colonel des services Incendie et Secours, Monsieur le Directeur de la S.L.E.E., des représentants des services de l'Equipement, de l'Agriculture, Monsieur le Président du Comité de Développement de la Puisaye, des Maires-Chef-Lieu de Canton, des Maires du Canton, du Conseil Municipal, des Présidents d'Associations. Excusés : Monsieur le Président du Conseil Général et Monsieur le Sénateur. Ont été évoqués les différents points sur lesquels les Conseillers Municipaux se sont penchés en 18 mois, à savoir : le cadre de vie avec l'aménagement intégral de la rue du Château, l'emploi avec l'extension de la zone artisanale des Vallées, l'embellissement dans le cadre du tourisme avec la réfection du lavoir rue d'Orléans. Après remerciements adressés à toutes les administrations sans qui ces travaux n'auraient pu se réaliser, Monsieur le Maire a sollicité leur appui pour tous les nombreux travaux et projets communaux et cantonaux restant à réaliser. Monsieur le Ministre a annoncé l'appui du Conseil Régional au projet du Club Méditerranée et que la balle est dans le camp du Conseil Général. Un vin d'honneur fut servi dans le Centre Culturel, décoré pour l'occasion par Monsieur et Madame BENJAMIN, ainsi que deux Conseillères Municipales (plus de 4 000 fleurs ont été nécessaires à la confection du blason).

JOURNEES NATIONALES

Fête des Sports, les 12 et 13 Mai 1990 : Beau succès pour la fête des sports qui a accueilli 546 participants aux différentes activités sportives proposées : parcours d'orientation, tennis, tir-à-l'arc, escalade, football, engins motorisés, cyclotourisme, gymnastique, randonnée pédestre, pétanque et vélo tout terrain. Merci aux associations et à leurs membres qui ont permis cette belle réussite. La Fête des sports s'est terminée par la remise des diplômes, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité, au Centre Culturel.

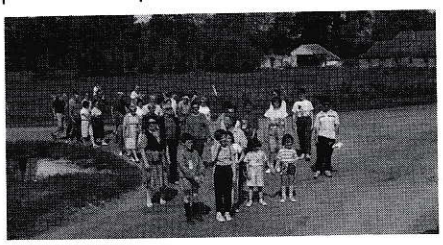

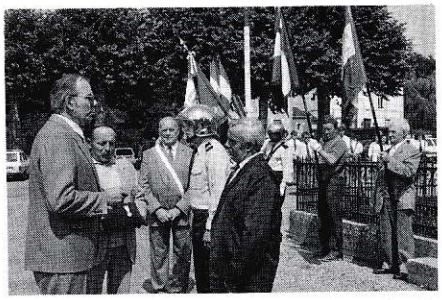

13 et 14 Juillet : Le 13, bal après la retraite aux flambeaux. Le 14, défilé et remise de médaille à Monsieur Jean-Michel CHOIZEAU (sergent-chef aux Pompiers) au Monument aux Morts, suivis d'un vin d'honneur au cours duquel furent remises des médailles du travail à MM. Gilbert HOUSSEL, William PERRAULT et Charles ROCHET. L'après-midi, en plus des traditionnels jeux, l'innovation fut le 30 m et le 50 m à la piscine et le lance-balles sur les courts de tennis.

L'ENSEIGNEMENT

ECOLE MATERNELLE

L'Ecole Maternelle de Bléneau accueille cette année 59 jeunes élèves qui sont répartis en 2 classes. Il faut avoir **2 ans le jour de la rentrée scolaire** pour pouvoir s'inscrire à l'école maternelle.

COLLEGE ALEXANDRE DETHOU

A la rentrée scolaire de Septembre 1990, le Collège accueillait 152 élèves répartis en 8 classes (baisse de 4 élèves). Par manque d'effectif, la classe de CPPN/CPA a été supprimée, les élèves concernés devant aller à Toucy. Le Collège est toujours dirigé par Monsieur GAZEILLES, Principal. Le corps enseignant est composé de 13 professeurs auquel il faut ajouter 3 surveillantes.

Brevet des Collèges 1990 : 25 élèves des classes de 3e sur 34 ont obtenu le Brevet des Collèges, soit 73,50 %. Le pourcentage de reçus au niveau départemental étant de 72 %.

Orientation : En fin de classe de 3e, 19 élèves ont été orientés vers une seconde, 12 vers un B.E.P., 3 élèves redoublent et 1 élève est entré en apprentissage.

Cantine Scolaire : La qualité des repas servis à la cantine du Collège a été récompensée par un premier prix départemental. 105 élèves du Collège, 54 de l'Ecole Primaire et 17 de l'Ecole Maternelle en sont les heureux bénéficiaires. Exemple de menu : Salade provençale; Filet de perche sauce estragon; Haricots verts; Tome noire; Semoule au lait et aux amandes.

JOURNEES DU LIVRE

Ecole Maternelle
Ecole Primaire

Une cinquantaine d'élèves ont pu, dans leur classe, dialoguer avec un auteur de livres pour enfants.

ECOLE PRIMAIRE

Au 15 Novembre 1990, l'Ecole Primaire de Bléneau compte 102 élèves ainsi répartis :

1re classe	CP	26			
2e classe	CE 1	17	....	CE 2	6
3e classe	CE 2	19	....	CM 1	6
4e classe	CM1	13	....	CM 2	15

Les élèves sont encadrés par 4 maîtres + un maître attaché à l'école, remplaçant les maîtres du secteur et d'ailleurs!

Vie scolaire : Cette année encore, tous les enfants de l'école bénéficient de quelques heures de Judo (professeur : Monsieur Isola) et, à partir de la rentrée de Noël, les enfants de CM1 et CM2 profiteront de leçons de flûtes animées par Mademoiselle Valérie Cognot. Ces activités sportives et culturelles se font dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant (A.T.E.) en liaison avec le Judo-Club-Poyaudin et l'Union Musicale de Bléneau. Les activités se pratiquent : dans le temps scolaire; dans le temps extra-scolaire par l'accueil des enfants au sein des associations partenaires.

Une subvention de 4 000 F a été accordée par la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports. Nous remercions les Associations locales pour leur accueil et la mise à disposition du matériel. Notons aussi l'intérêt que les enfants, les parents, les amis ont porté à la présentation de 3 000 volumes lors des **journées du Livre** les 10 et 11 Novembre. Le choix était difficile.

GROUPE DE PARIS

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

AXA ASSURANCES

GASTON CHESNE - Agent Général

un Professionnel à votre service

CRÉDITS - PLACEMENTS

8, place Chataigner
89220 BLÉNEAU
TÉL. : 86.74.90.37

38 bis, rue d'Égleny
89000 AUXERRE
TÉL. : 86.51.45.54

13, rue Jean-Jaurès
45230 CHATILLON-COLIGNY
TÉL. : 38.92.53.47

MAISON DE LA PRESSE

JOURNAUX

LIBRAIRIE - PAPETERIE
CADEAUX - JOUETS

BAR - PÊCHE

MOULINETS MITCHELL BAM
•
APPATS VIVANTS

P. LAURENT

1, Place Chataigner - BLÉNEAU
TÉL. : 86.74.90.74

ANDOPACK

CONDITIONNEMENT A FAÇON

- *MANCHONNAGE* • *CONFECTION DE COFFRETS*
- *PROTECTION SOUS FILM THERMO-RÉTRACTABLE*
- *ASSEMBLAGE DIVERS*

10, rue de l'Épalu
89220 BLÉNEAU

Tél.: 86 74 84 48
Fax: 86 74 91 85 - Télex: 351 743 F

IMMOBILIER Catherine MANNEVY

ICM

ACHATS - VENTES
toutes Transactions
Immobilières & Commerciales

Tél.: 86 74 85 97

CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ SNPI

8, Place Châtaignier
89220 BLENEAU

CENTRAL GARAGE

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE-TOLERIE-PEINTURE
STATION TOTAL - CYCLES

TÉL. : 86.74.91.42
1, rue D'HOCQUINCOURT - BLÉNEAU

TAXI 86.74.91.42/86.74.80.57

PLOMBERIE - SANITAIRES CHAUFFAGE - ZINGUERIE

Patrick VIOT

Route de Bléneau
89220 CHAMPCEVRAIS
Tél.: 86 74 93 78

INFORMATIONS DIVERSES

De T.U.C. à C.E.S.

Les T.U.C. (travaux d'utilité collective) deviennent C.E.S. (contrat emploi solidarité). L'appointement de l'Etat est doublé (2.710 F par mois), dont 500 F restent à la charge de la Commune. Une possibilité est également offerte à ces jeunes pour participer à la formation sur le plan communal. Les chômeurs de longue durée pourront bénéficier de ces avantages. Le contrat de Dominique FAGES (1er Février au 30 Juin) a été renouvelé le 1er Août pour 5 mois. Pour Jean-Philippe MAZE, un contrat de 12 mois a été signé à compter du 18 Juin 1990.

PISCINE

Travaux :

Aménagement des plages :	Ent. PRISOT	45 042,72 F
	Ent. CESCHIN.....	48 976,82 F
Clôture :	Ent. CHEVEAU.....	7 306,95 F
Total.....		101 324,49 F
Subvention 30 % du montant H.T.		25 630,00 F

Tarifs saison 1990 :

Enfants de 6 à 15 ans révolus :

Carte (10 entrées).....	34,00 F
Ticket.....	5,00 F

Adultes

Carte (10 entrées).....	74,50 F
Ticket.....	9,30 F

Bilan Saison 1990 :

593 cartes à 34,00 F, 258 cartes à 74,50 F, 4 227 tickets à 5 F, 4 446 tickets à 9,30 F et 2 900 scolaires. Le nombre d'entrées pour la saison 1990 se monte à 20 083 (+15 % par rapport à 1989).

FLEURISSEMENT

Des bégonias, des pétunias, de la verveine... 4 222 pieds de fleurs ! Le tout réparti en divers points de Bléneau; vous l'avez sans doute remarqué et apprécié !

Nous remercions vivement tous les particuliers qui ont fait de Bléneau une ville plus souriante ! Cette année encore, une vingtaine de personnes ont participé au concours municipal des Maisons Fleuries.

Palmarès :

Balcon et façades :

1°) M. et Mme D. ANDRE.
2°) M. et Mme Ch. ROBLIN.

Jardins et pavillons :

1°) M. et Mme M. FERREIRA.
2°) Madame Simone LE CUNFF.

Au cours d'une petite réception à la Mairie, ces quatre lauréats reçurent un vase alors qu'un soliflor était offert à chaque participant.

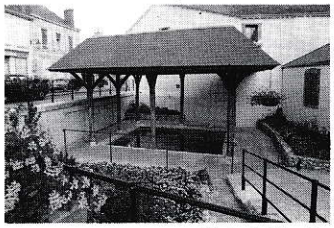

Photo A. Mercier

CENTRE CULTUREL

Tarifs :

1) Ens. du Centre pour une personne extérieure	940 F
Ens. du Centre pour une personne de la Commune.....	635 F
Ens. du Centre pour les Sociétés Locales	300 F
2) Grande salle pour réunions diverses	245 F
3) Petite salle pour réunions	108 F
Petite salle pour festivités	220 F

CONCILIATEUR

Bilan d'activités du 1er Janvier 1990 au 26 Novembre 1990 : 30 interventions; 6 plaintes transmises par le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre. Les consultations téléphoniques n'ont pas été chiffrées.

Ecrivain public : 12 interventions : correspondance avec l'Administration, des entreprises, et en plus de nombreuses communications téléphoniques. En début d'année, établissement des déclarations fiscales (une quarantaine environ) en double exemplaire, plus une enveloppe.

PAROISSE

Paroisse de Bléneau, Saint-Privé, Rogny et Champcevrais : cette année du synode diocésain, la Paroisse fera une grande assemblée, le Dimanche 21 Avril, genre porte ouverte, pour répondre à tous les renseignements dont vous avez besoin et à toutes vos questions. Cette assemblée est ouverte à tous les habitants de notre Paroisse, sans exception.

Rappel : Tous les Dimanches, messe à 11 heures à Bléneau; tous les Samedis, à 18 heures30, à Champcevrais; les 1er et 3e Dimanches du mois à 9 heures 45, à Saint-Privé et les 2e et 4e Dimanche du mois à 9 h 45, à Rogny. Pour les inscriptions aux baptêmes et mariages, prendre rendez-vous auprès de Monsieur le Curé avant d'en arrêter les dates.

CINEMA

Aucun cinéphile n'a encore répondu à l'appel lancé dans le précédent bulletin. L'Association du Développement de Cinéma en Puisaye est toujours prête à apporter son aide pour la création d'un Ciné-Club.

Séances : à 20 h 30; l'été à 21 h.
Jeudi à Champignelles, Mercredi et Vendredi à St-Fargeau.
Séances : à 14 h 30;
Dimanche à Saint-Fargeau.

MUTILES DU TRAVAIL (F.N.A.T.H.)

La F.N.A.T.H. (Fédération Nationale des Accidentés et Handicapés) a pour but de défendre les droits des Accidentés du Travail et des Handicapés. Des permanences existent en Mairie de St-Sauveur-en-Puisaye (le 1er Samedi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures), Bléneau (le 2e Samedi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures) et Saint-Fargeau (le 3e Samedi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures). Lors de ces permanences, le Secrétaire vous donnera tout renseignement nécessaire pour tenter de régler vos problèmes.

COLLECTES DIVERSES

Collecte de verre : Pour l'année 1989, le tonnage de verre collecté - au profit de la recherche contre le Cancer - pour Bléneau, a été de 9 tonnes 200. Cette opération, lancée en 1974 par l'A.R.E.R.S. (Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique et Technologique en Champagne-Ardennes), étendue aujourd'hui sur le plan national, a permis de consacrer plus de 35 millions de Francs à cette recherche.

Emmaüs : A compter du 17 Novembre 1990, une collecte est organisée le 3e Samedi de chaque mois. Pour les personnes intéressées, possibilité de s'inscrire en Mairie. Les objets collectés (vêtements, chiffons, journaux, électroménager même en panne, ferraille; meubles, à l'exception de plastiques, bois, gravas, sommiers et matelas) seront pris à domicile.

DANY SCHULTZ

MÉTREUR-VÉRIFICATEUR T.C.E.
- QUALIF. O.P.Q. T.E.C.C. N° 13 B.02492

• ARCHITECTURE
• MAITRISE D'ŒUVRE • DEVIS • MÉTRÉS
• COORDINATION • SUIVI DE CHANTIERS

11, rue du Château - 89220 BLENEAU - **Tél.: 86.74.97.73 - 86 52 25 28**

FRED COIFFURE

DAMES
MESSIEURS
PARFUMERIE
Brevet Professionnel
Brevet de Maîtrise
"Maitre Artisan"

19, place Chataîgnier - **BLENEAU**
Tél. : 86 74 94 13

PHILIPPE
REUILLARD
L'ÉTINCELLE
FLEURS

DROGUERIE - GRAINES
DÉPOT DE PRESSING
CARBURANTS - GAZ

1, av. Jean-Jaurès - **BLÉNEAU**
TÉL. : 86.74.97.38

OPTIMUM

OPTIQUE - CONTROLE DE VUE
LUNETTES - LENTILLES DE CONTACT
ouvert tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Place de la République - 89350 CHAMPIGNELLES
TÉL.: 86.45.10.07

DANIEL POUPELARD

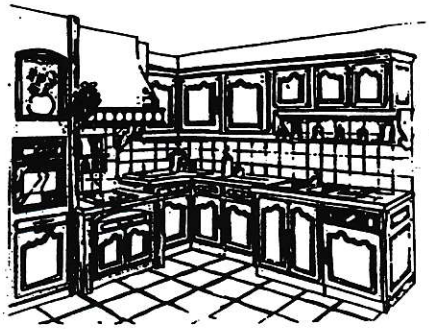

CUISINES sur MESURES

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
CHARPENTE - ESCALIERS
RESTAURATIONS de MEUBLES

Z.I. "DES VALLÉES"
89220 BLÉNEAU
Tél.: 86 74 80 79

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
BOUCHERIE CHEVALINE
TRIPERIE - VOLAILLES

SPÉCIALITÉS :
JAMBON SEC
SAUCISSON SEC
MAGRET DE CANARD
FOIE GRAS

J.C.
LOISEAU
PLACE CHATAIGNER
BLÉNEAU - TÉL. : 86.74.90.86

ARMURERIE
COUTELLERIE
BONNETERIE
CONFECTION

JOHN-CHASS

17, Place
Chataigner
BLÉNEAU
Tél. : 86.74.93.90

DES PRECISIONS SUR L'A.D.D.I.M.

L'Assemblée Générale constitutive de l'"Ecole de Musique en Puisaye" s'est tenue le 25 Septembre 1990 à l'Hôtel du Département. Le 13 Novembre 1990 à la Salle des Fêtes de St-Fargeau, au cours de l'assemblée générale ordinaire, ont été élus pour 2 ans les membres du Conseil d'Administration ainsi que ceux du Bureau. Pour Bléneau, l'Ecole est représentée, pour la Commune, par le Maire, Monsieur Pierre DOUDEAU; pour les Associations, par Madame Irène BARRAULT; pour les parents d'élèves, par Madame Catherine THIEBAUT. Cette école offre un grand éventail d'activités : cours d'éveil et de formation musicale; cours d'instruments (trompette, clarinette, saxophone); chorale; ateliers de musique d'ensemble; animation en milieu scolaire; concerts. Les cotisations des élèves sont de :

- 300,00 F par trimestre pour formation musicale et chorale;
- 400,00 F par trimestre pour formation musicale et cours d'instrument (réduction de 50 % pour le 2e enfant et de 75 % pour le 3e enfant).

RECENSEMENT POPULATION (1788 à 1990)

ANNEE	POPULATION
1788	1027
1790	1006
1801	1050
1821	1213
1826	1277
1831	1278
1836	1293
1841	1313
1846	1581
1851	1709
1856	1770
1861	1892
1866	2058
1872	2010
1876	2018
1881	2111
1886	2140
1891	2084
1896	1994
1901	2009
1906	2003
1911	2007
1921	1676
1926	1781
1931	1717
1936	1651
1946	1610
1954	1356
1962	1402
1968	1555
1975	1673
1982	1697
1990	1613

ETAT CIVIL au 11 Décembre 1990

Mariages - Année 1990 :

26 Mai	CORDONNIER Laurent / PARENT Carole
09 Juin	JAARSMA Everhardus / VAN BERKUM Jantje
30 Juin	MOUQUOT Thierry / LECHIEN Sylvie
30 Juin	DORDAIN Jean-Pierre / VOCORET Sylvie
07 Juillet	GUIOT Jean-Claude / PAJOT Sylvie
04 Août	MAGOT François / SEMENCE Annie
25 Août	DELABY Sigebert / TRAMUSET Martine
25 Août	JOLY Jean-Michel / AIGROT Lydia
30 Août	VILLECOQ Henri / DARBIER Henriette
31 Août	KEIME Philippe / SAVOURE Anne-Christine
1er Sept.	MONCHAUX Joël / LAURIN Nadine
1er Sept.	CASTELAIS Thierry / PERRAULT Martine
08 Sept.	BARRAULT Thierry / TOUTEE Florence
22 Sept.	GRAFFE Bruno / GUAL Nathalie

Décès - Année 1990

02 Janvier	DANGE Renée Julia, veuve FRAT
03 Janvier	MAURE Charles Georges
06 Janvier	COLAS Pauline, veuve TROTTIN
27 Janvier	GERVAIS Marius René Privat
23 Février	GUIBLIN Marguerite, veuve LEFEVRE
27 Mars	THIBAULT Bernard Auguste
07 Avril	BENOIT Olivier Auguste
13 Avril	BOUSSELOT Thérèse Alice
13 Mai	GARZON Joseph
24 Mai	FIEZ Paulette, épouse DUCROT
25 Mai	GAY René Emmanuel
25 Mai	PROCHWIEZ Jeanne, épouse SZALEK
14 Juillet	COBERT Raoul Eugène Louis
24 Juillet	LOOS Martine, épouse VAN BERGEN
05 Août	ROUX Juliette, veuve BORGNE
07 Août	GENESTY Marie, épouse MATHIEU
19 Août	TISSEUR Raymond Marie Louis
27 Sept.	LECHIEN Elie Raymond
30 Octobre	DELAVEAU Fernande, épouse DUPERRY
06 Nov.	AUCHERE René André
06 Nov.	MICHENET Marguerite, veuve SAINT-AUBERT
11 Nov.	CHABIN Georgette, veuve FRAT
27 Nov.	TEMPIER Jean Arsène
03 Déc.	CARDOT André Bernard

Naissances - Année 1990

02 Janvier	JEANNIN Jennifer Lysianne Marie
05 Janvier	PARMANTIER Elodie Amanda Désirée
07 Février	MONFORT Loïc Raymond Pierre
05 Mars	VANNESTE Adeline Gisèle Jeannine
07 Mai	BENOIT Marion Jeanne Brigitte
22 Mai	BOUVIER Kévin
31 Octobre	HUET Maxime Marie Simon
27 Déc.	REGNERY Caroline Lucie

CAMPING

Classé 2 étoiles, le Camping Municipal de la Pépinière est ouvert de Pâques au 15 Octobre.

Fréquentation pour la saison 1990 : 621 campeurs ont fréquenté le Camping municipal en 1990 : 450 Français, 81 Hollandais, 45 Anglais, 21 Allemands, 12 Belges, 6 Suisses et 6 divers.

Tarifs 1990 : Exemple : 2 personnes + emplacement + électricité = 24,60 F par jour. Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Edmond BENJAMIN.

BIBLIOBUS

Installé dans le local contigu à celui du Syndicat d'Initiative, ce dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Yonne qui fonctionne particulièrement bien à Bléneau s'est vu allouer un dépôt permanent de 10 000 F de livres : encyclopédies sur les plantes, les animaux, l'art et les événements par année.

Environ 500 autres livres : romans, documentaires, albums divers sont échangés au camion tous les 3 ou 4 mois.

90 à 170 livres sont empruntés toutes les quinzaines par des adultes et surtout par des enfants en quête de lecture évasion mais aussi de documents pour leur travail scolaire.

LE CREDIT FORMATION JEUNES

Jeunes de 16 à 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, vous n'avez pas de qualification professionnelle, vous êtes inscrits à l'A.N.P.E. ou vous ne l'êtes pas !... Un dispositif a été mis en place pour vous offrir une 2e chance : LE CREDIT FORMATION JEUNES.

Pourquoi le crédit formation jeunes ? Une qualification est un atout vis-à-vis des entreprises et offre aux jeunes une meilleure chance d'obtenir un emploi et de pouvoir choisir son métier. Le crédit formation jeunes permet à chacun d'être formé jusqu'à obtenir une qualification de niveau V (C.A.P.-B.E.P.). Chacun pourra bénéficier près de chez soi, dans la mesure du possible, de cette 2e chance. Par le crédit Formation jeunes, l'Etat s'engage à ce que chaque candidat prépare une qualification reconnue.

Qu'est-ce que le crédit formation ? Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans révolus d'être accueillis en priorité dans les organismes de formation. Le crédit formation offre une formation adaptée à chacun, organisée en fonction du métier souhaité, des connaissances théoriques et pratiques nécessaires. Le parcours de formation est établi avec un correspondant qui apporte aide et conseil tout au long du parcours. Des renseignements complémentaires pourront vous être communiqués par le correspondant de la Puisaye, Madame Evelyne BLANCHOT au Comité de Développement de la Puisaye, 3 Place de la République à 89170 SAINT-FARGEAU (86.74.07.94).

O.P.A.H. DE PUISAYE

Des aides financières peuvent encore être accordées aux propriétaires-bailleurs louant un logement non meublé ou aux locataires d'un logement non meublé jusqu'au 31 Décembre 1991. Que les retardataires se pressent pour déposer leur dossier et qu'ils n'attendent pas cette date limite. Depuis 1989, 186 000 F de subventions ont été accordées pour 970 000 F de travaux représentant l'étude de 13 dossiers. Des permanences sont tenues en Mairie le 2e Mardi de chaque mois de 10 h à 12 h et le 4e Mardi de 10 h à 12 h.

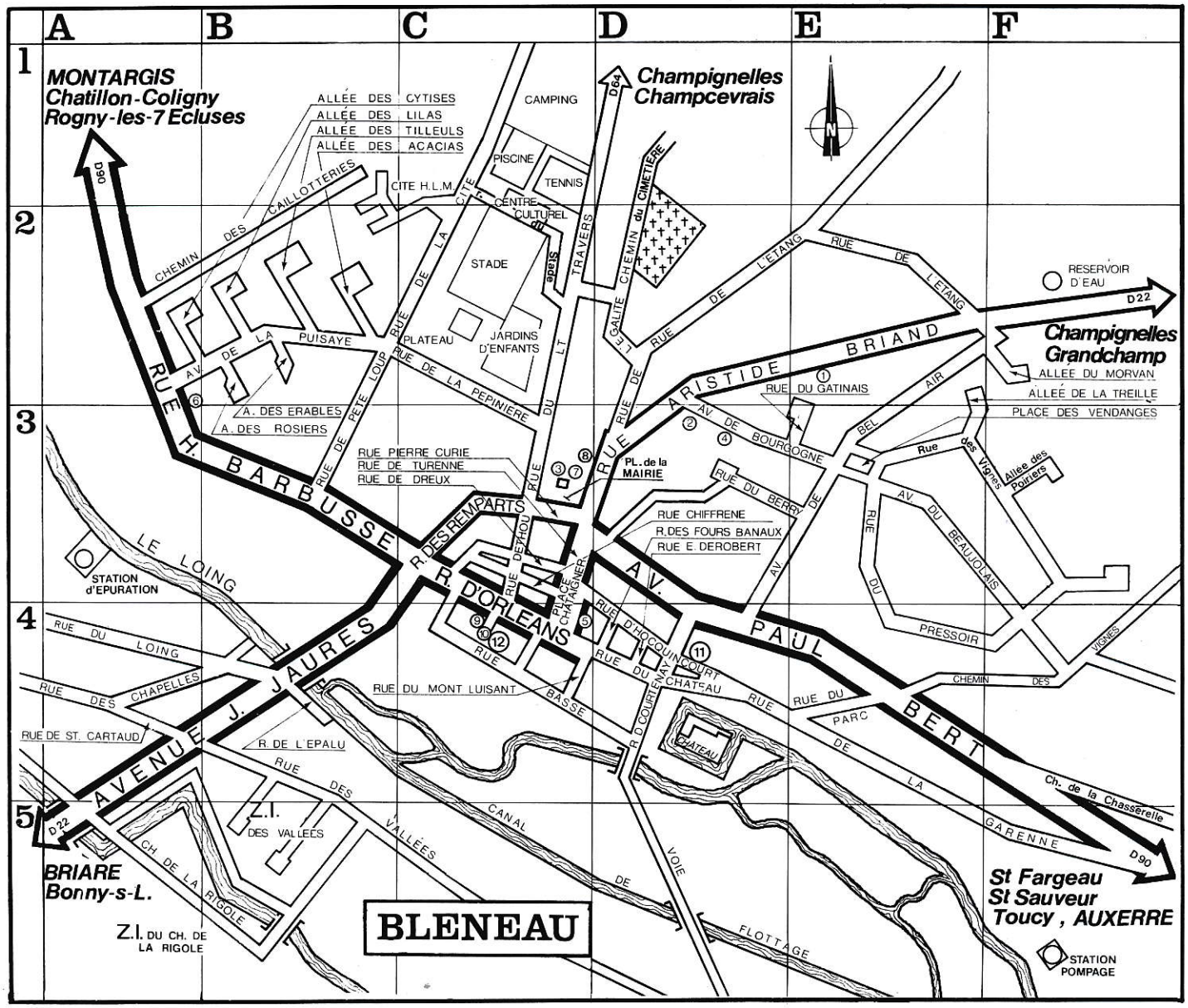

Liste des Rues

Acacias (allée des)	B2
Aristide Briand (r)	D3-D2-E2
Basse (rue)	C4-D4
Caillotterie (rue des)	A2-B1-2
Chapelles (rue des)	A4
Chasserelle (ch. de la)	F4
Châtaignier (place)	C3-C4
Château (rue du)	D4
Chemin latéral	A5
Chiffrene (rue de)	C3
Cimetière (ch. du)	D1-2
Cité (rue de la)	C2
Courtenay (rue de)	D4
Cytises (allée des)	A2-B2
Dreux (rue de)	C3
Dethou (rue)	C3
Egalité (rue de l')	D2
Epalu (rue de l')	B4
Erables (allée des)	B2
Etang (ch. de l')	E2
Etang (rue de l')	D2
E. Derobert (rue)	D4
Fours banaux (rue des)	D4
Garenne (rue de)	D4-E4-F5
H. Barbusse (rue)	A2-B3
Hocquincourt (rue d')	D4
H.L.M. (cité d')	B1
J. Jaurès (avenue)	A4-B4
Lilas (allée des)	B2
Lt Travers (rue du)	C2-3
Loing (rue du)	A4
Montluisant	C4
Orléans	C3-4
Parc (rue du)	E4
Paul Bert (avenue)	D3-4-E4
Pépinière (rue de la)	C2
Perte Loup (rue de)	B2-3
Pierre Curie (rue)	C3
Poiriers (allée des)	F3
Puisaye (av. de la)	B2
Remparts (rue des)	C3
Rigole (chemin de la)	A5-B5
Rosiers (allée des)	B2
St-Cartaud (rue de)	A4
Tilleuls (allée des)	B2
Turenne (rue de)	C3
Vallée (rue des)	B4-C5
Vallées (voie des)	D5-E6
Vignes (chem. des)	E4-F4
Vignes de la Rabossoir (petit chem. des)	D3-E3-E2
Z.I. du ch. de la Rigole	A5
Z.I. des Vallées	B54-5

Edifices Publics

1. Centre de Secours	E2
2. Collège	D3
3. Ecole Maternelle	C3
4. Ecole Primaire	D3
5. Eglise	C4
6. Gendarmerie	A2
7. Mairie	C3
8. Perception	C3
9. Poste	C4
10. Syndicat d'Initiative	C4
11. Maison des Associations Locales, Gîte d'Etape	D4
12. Bibliobus	C4

RUE DETHOU
COLLEGE ALEXANDRE DETHOU

Renseignements tirés du Bulletin de l'Association du vieux Toucy N°56 et **des délibérations du Conseil Municipal (1848-1850).**

Alexandre Dethou (1819-1896) est né à Bléneau, d'une famille de négociants prospères, propriétaires du Château de Bléneau. Il fut principalement propriétaire agriculteur, amateur d'horticulture.
Il fut Maire de Bléneau de 1848 à 1850 date à laquelle il fut révoqué à cause de ses idées profondément républicaines.

Son action à Bléneau :

1848 Création d'un marché aux grains.
1849 Création d'une bibliothèque municipale (256 volumes).
1850 Projet de déplacement du cimetière pour l'établissement d'un champ de foire. Projet de construction d'une Mairie, Maison d'École et Justice de Paix.
1856 Ouverture d'un gymnase accueillant les jeunes gens et les... jeunes filles malgré les réticences des autorités locales (atteinte à l'ordre moral).
1872 Création d'une boulangerie coopérative.
1878 Fondation de l'Ecole Primaire supérieure et professionnelle de jeunes filles dans les communs du Château. Enseignement des matières pour le Certificat d'études primaires supérieures et du Brevet supérieur d'Institutrice. L'institution des Ecoles d'apprentissage est encore à peu près inconnue en France.

CARS

Un service de transport **gratuit** pour personnes âgées et handicapées est organisé par les soins de la Municipalité chaque **Mardi matin,** suivant les itinéraires ci-après :

1er Circuit : départ 9 h.
Place des Vendanges.
Trajet : Avenue de Bel Air - Carrefour Rue A. Briand - Rue de l'Etang (arrêt) - Rue Aristide Briand (arrêt Centre de Secours) - Avenue de Bourgogne - Avenue de Bel Air - Avenue Paul Bert - Rue du Parc - Rue de la Garenne (arrêt) - Avenue Paul Bert (arrêt vers chemin Chasserelle) - Arrivée Parking de la Poste.

2e Circuit : départ 9 h 15.
Parking de la Poste.
Trajet : Avenue Jean Jaurès - Rue des Chapelles - Rue de Saint-Cartaud (arrêt : carrefour) - Avenue Jean Jaurès - Rue Henri Barbusse - Avenue de la Puisaye (arrêts carrefour Allée des Cytises et carrefour Rue de Pête-Loup) - Rue de la Cité (arrêt H.L.M.) - Rue du Centre Culturel - Rue du Stade (arrêt carrefour) - Rue du Lieut. Travers - Arrivée Parking de la Poste.

Le retour se fera à partir du Parking de la Poste;
1er Circuit : départ 10 h 15.
2e Circuit : départ 10 h 30.
Au retour les personnes transportées seront descendues à leur domicile.

LIGNE RÉGULIÈRE

Ligne PARIS-AUXERRE

	Tous les jours sauf Dimanche	Mercredi	Samedi
PARIS (Place d'Italie)	16 h 20	10 h 30	9 h 30
MONTARGIS	18 h 10	12 h 15	11 h 15
BLÉNEAU (Café Laurent)	19 h 05	13 h 00	12 h 00
AUXERRE (Gare Routière)	–	14 h 20	–

Ligne AUXERRE-PARIS

	Du lundi au Samedi	Mercredi et Samedi	Dimanche	Lundi au Vendredi
AUXERRE (Gare Routière)	–	12 h 10	16 h 35	17 h 45
SAINT-FARGEAU	6 h 30	13 h 10	17 h 40	18 h 55
BLÉNEAU	6 h 40	13 h 30	17 h 55	19 h 10
MONTARGIS	7 h 25	14 h 16	18 h 40	–
PARIS (Place d'Italie)	9 h 15	15 h 50	20 h 15	–

LES GITES

Avec une fréquentation toujours plus importante tout au long de l'année, les gîtes ont bénéficié en 1990 de 4 améliorations très attendues, à savoir : une machine à laver collective, un point-phone, un meuble de cuisine au gîte n° 1 et un meuble de cuisine au gîte n° 6.
Pour 1991, nous attendons l'équipement en meuble de cuisine de 2 autres gîtes ainsi que la fermeture du bûcher pour permettre aux locataires de mettre leur linge à sécher et d'entreposer vélos, cannes à pêche, etc...
Quelques chiffres comparatifs au 31 Octobre :
Gîtes ruraux : 145 semaines de location en 1990 pour 88 semaines en 1989; autant de week-end en 1990 qu'en 1989.
Gîtes d'étapes : 707 personnes accueillies en 1990 pour 504 en 1989.

Tarifs pour 1991 :

a) Gîtes communaux :

PERIODES	LOGEMENTS (Nombre de personnes)			
	F2 : 2/4	F2 : 4/6	F3 : 4/6	F4 : 6
JUIN et SEPTEMBRE (par semaine)	660,00	715,00	765,00	945,00
JUILLET ET AOÛT (par semaine)	765,00	830,00	945,00	1 110,00
VACANCES SCOL. (par semaine)	660,00 *140,00	715,00 *140,00	765,00 *160,00	945,00 *180,00
WEEK-END (Vendredi soir au Lundi matin)	305,00 *50,00	355,00 *50,00	420,00 *60,00	460,00 *80,00
HORS SAISON (par semaine)	610,00 *140,00	630,00 *140,00	660,00 *160,00	765,00 *180,00

* Frais de chauffage pour la période du 15-10 au 15-05.

b) Gîte d'étapes : 39,00 F par nuitée et par personne, pour la période du 16-05 au 14-10; 49,00 F par nuitée et par personne, pour la période du 15-10 au 15-05, compte-tenu des frais de chauffage.

PERMANENCES EN MAIRIE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Permanence de Monsieur le Maire : Tous les matins de 10 h à 12 h et le Mercredi après-midi, de 15 h à 17 h.
Heures d'ouverture de la Mairie : Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Samedi matin de 8 h 30 à 12 h.
Heures d'ouverture de la Perception : Tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Fermé le Samedi.
Madame DENIS : Responsable des aides ménagères, de 9 h à 12 h les Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi.
Permanence de la C.P.A.M. (Sécurité Sociale) : Tous les Mardis matin de 8 h 45 à 10 H 30, sauf en Juillet et Août.
Permanence de l'Assistante Sociale (Régime général) : Tous les Mardis après-midi, de 14 h à 18 h.
Permanence de l'Assistante Sociale (Régime agricole) : Tous les derniers Mardis de chaque mois, de 14 h à 16 h.
Consultation de P.M.I. (nourrissons) : Docteur BOUCHETARD, le 2e Jeudi de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h.
Consultation de psychiatrie : Docteur GRISOUARD, le 1er Mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h et Docteur MICHEL, le 3e Jeudi de chaque mois, de 14 h à 17 h.
Conciliateur et Ecrivain public : Le 1er Mercredi de chaque mois, de 11 h à 12 h.
A.D.I.L.Y. (Amélioration de l'Habitat) : 4e Mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h.
O.P.A.H. (Habitat) : 2e Mardi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h.
Permanence H.L.M. : Sur le marché, le 1er Mardi de chaque mois de 9 h à 12 h et en Mairie le 3e Mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h.
Orthophoniste : Le Lundi, de 14 h à 18 h.
Mutilés du Travail : 2e Samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.
Caisse chirurgicale Mutuelle de l'Yonne : Tous les Mardis après-midi, de 14 h à 16 h.
Affichage : Panneaux, Place des Vendanges, de la Poste et Ecole Primaire.
Marché : Mardi matin.

ADRESSES UTILES

Gendarmerie : 17
Centre de Secours :
46, rue Aristide Briand ..... Tél. : 86.74.96.34 ou 18
Ambulances BARRAULT :
2, Place des Vendanges ..... Tél. : 86.74.90.38
Mairie : Place de la Mairie ..... Tél. : 86.74.91.61
Médecins :
Dr BOUCHETARD, 30, rue du Château ..... Tél. : 86.74.97.87
Dr GENSTY, 12, rue de Dreux ..... Tél. : 86.74.91.55
Pharmacie MACHICOANE : ..... Tél. : 86.74.92.07
Dentiste :
Dr BELCOUR, 44, avenue Jean-Jaurès ..... Tél. : 86.74.84.89
Kinésithérapeute :
M. GRIFFE, 2 bis, rue Aristide Briand ..... Tél. : 86.74.96.03
Vétérinaire :
Dr VASSALO, 15, Place Châtaignier ..... Tél. : 86.74.90.06
Infirmière :
Mme BEGUE, 25, rue Henri Barbusse ..... Tél. : 86.74.95.53
Notaire :
Maître LALANDE, 24, rue d'Orléans ..... Tél. : 86.74.90.14
Huissier :
Maître ROCHARD, 37, av. Paul Bert ..... Tél. : 86.74.95.34
Poste : 13, rue d'Orléans ..... Tél. : 86.74.95.12
Perception : Place de la Mairie ..... Tél. : 86.74.94.32
Curé doyen : Rue Aristide Briand ..... Tél. : 86.74.94.00
Camping Municipal
- Piscine Municipale : ..... Tél. : 86.74.93.73
Centre Culturel : ..... Tél. : 86.74.94.22
Ecole Maternelle : Place de la Mairie ..... Tél. : 86.74.82.48
Ecole Primaire : Av. de Bourgogne ..... Tél. : 86.74.99.50
Collège : Av. de Bourgogne ..... Tél. : 86.74.97.15
Syndicat d'Initiative : Place de la Poste ..... Tél. : 86.74.92.07

S.A.
BLÉNEAU INDUSTRIE
DÉCOUPAGE • EMBOUTISSAGE • ASSEMBLAGE
ÉTUDE ET RÉALISATION D'OUTILLAGES
Z.A. Chemin des Vallées - 89220 BLÉNEAU
TEL.: 86.74.93.23 - TELEX : 800937 - FAX : 86.74.82.81

CHARCUTERIE
COMESTIBLES
ROTISSERIE
A. Pourrain
FABRICATION MAISON
PLATS CUISINÉS SUR COMMANDE
SES TERRINES, SES ANDOUILLETTES
BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES, GIBIER
FROMAGE A LA COUPE
16, r. D'ORLÉANS - BLÉNEAU
TÉL. : 86.74.97.01

PONEY-CLUB DE LA BRETAUCHE
Nathalie BIRON, Monitrice D.E.
Instruction à partir de 6 ans
Préparation aux Examens
Jeux sur Poneys - Promenades - Randonnées
Baptême du Poney pour les plus petits
Stages pendant les vacances scolaires
Route de Villeneuve les Genêts
89220 BLENEAU
Tél.: 86 74 96 82

S.A.R.L.
ROSSI ET FILS
CHAMPAGNES - VINS - BIERES
SPIRITUEUX - EAUX MINÉRALES
FUEL - CHARBON
Z.I. " LES VALLÉES "
BLÉNEAU
TÉL. : 86.74.95.95

CREDIT AGRICOLE DE L'YONNE
" Cultivons ensemble les jardins de l'Yonne "

NOUVEAU...
A BLENEAU
"Au P'tit Truc"
UN VRAI REPAS
- Salades composées,
- Crêpes salées garnies,
- Crêpes sucrées fourrées,
- Gaufres, Glaces.

ouvert tous les jours
sauf Lundi de 11 h.
jusqu'à épuisement
4, rue de Turenne
89220 BLENEAU
Tél.: 86 74 83 96

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Amicale des Sapeurs-Pompiers :
Président : M. Michel ROBERT.
Aide-Ménagère à domicile :
Président : M. Jean SAVOURE.
Association Sportive du Collège :
Président : M. Jean-Claude GAZEILLES.
Club de l'Amitié :
Président : M. Georges MOUQUOT.
Club des Jeunes :
Présidente : Mlle Valérie GAUDICHON.
Comité des Fêtes :
Président : M. Guy GAUDICHON.
L'Ecole et Nous :
Président : M. Christian GRODET.
F.N.A.C.A. :
Président : M. Christian GRODET.
Foyer des Jeunes :
Président : M. Jean DEPAY.
Groupement Commercial :
Président : M. Lionel BROUSSEAU.
I.P.B. Section Football :
Président : M. Jean PICQ.
I.P.B. Section Cyclotourisme :
Présidente : Mme Jacqueline VEE.
I.P.B. Section Boules :
Président : M. Robert LE ROLLAND.
I.P.B. Loisirs Motorisés :
Président : M. Olivier MOUQUOT.
Judo-Club-Poyaudin :
Président : M. Jean-Paul DYON.
La Loutre (Pêche) :
Président : M. André POURRAIN.
Majorettes Blénaviennes :
Président : M. Jean-Michel BERTRAND.
Rhin et Danube :
Vice-Président : M. Georges PAQUIGNON.
Syndicat d'Initiative :
Président : M. Lucien BERDONNEAU.
Tennis-Club :
Président : M. Christian JOUBERT.
Union Musicale :
Président : M. René JACQUARD.
U.N.C./U.N.C.A.F.N. :
Président : M. Serge BEGUE.

SECTION U.N.C./U.N.C.A.F.N.

La section U.N.C./U.N.C.A.F.N. de Bléneau est forte de 95 adhérents. Le Bureau est à la disposition des anciens combattants pour les informer et participer aux nombreuses demandes administratives concernant le Secrétariat aux Anciens Combattants. Son financement est dicté par une autonomie interne totale : cotisations, dons et animation.

Des objectifs multiples : a) une présence avec drapeaux dans le souvenir et le recueillement aux Cérémonies et Commémorations Nationales et locales (10 sorties en 1990). b) Congrès départemental à Courson-les-Carrières. c) Une démarche de reconnaissance et d'amitié envers nos Poilus le 10 Novembre après-midi pour offrir "le Champagne du Souvenir" aux compagnons suivants : Le doyen, Camille MOUTON - 92 ans - Roger BALMET, Pierre DELACHAMBRE, Alfred LEICK - ils sont tous nés en 1898. d) Une délégation avec drapeaux aux obsèques des membres de la section. Nos peines en cette année : MM. René MOLLY-MITTON, vice-Président (39-45), Marius GERVAIS, doyen d'âge (14-18), Roger MAUJEAN (39-45), Olivier BENOIT (39-45), Joseph GARZON (39-45), Raymond TISSEUR (39-45), CARDOT André (39-45).

Nos compagnons à l'honneur : MM. Georges FLAMENT, croix du Combattant volontaire, guerre 39-45 - Robert SOUPIROT, même décoration, Marcel FERREIRA, croix du Combattant volontaire A.F.N. La Section estime avoir sa place dans la vie de la cité en fonction des motivations qui l'animent : présence physique et morale, respect du souvenir, recherche d'une fraternité plus développée.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

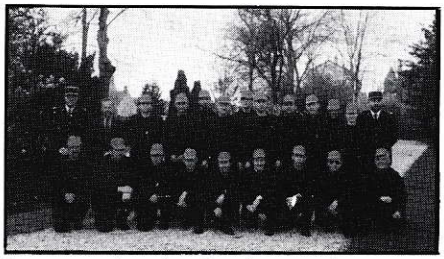

Photo A. Mercier

Au cours des 10 derniers mois, soit au 31 Octobre 1990, il a été effectué 197 sorties : 40 feux, 51 V.S.A.B. (véhicule de secours aux asphyxiés et blessés), dont 17 avec V.R.M. (voiture de réanimation médicale), 75 destructions d'insectes, 26 divers et 5 fausses alertes. Le Centre de Secours comprend actuellement 18 hommes, encadrés de deux médecins capitaines (Docteur Gensty et Docteur Bouchetard) qui, depuis deux mois, ont reçu un appareil sélectif avec un code personnel leur permettant d'intervenir plus rapidement sur demande du Centre de Secours en cas d'urgence médicale. Pour toutes interventions urgentes, faire le 18.

TENNIS-CLUB

Le nombre de licenciés est passé de 50 à 78 pour l'année 1989-1990. Du mois de Mars à fin Octobre, tous les mercredis après-midi, les enfants sont accueillis à l'école de tennis dont les cours sont assurés bénévolement. Pour la saison 1990-1991, la cotisation annuelle est de 130 F pour les enfants licence incluse. L'équipe I termine 2e du championnat de 5e division. Les équipes II et III participaient au championnat de 6e division. Le tournoi du Tennis-Club a accueilli 81 joueurs qui ont disputé environ 150 matchs. Pour jouer au Tennis, adressez-vous à Patrick LAURENT, Maison de la Presse à Bléneau.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

L'Association Sportive du Collège est une association comme les autres. Les membres (46 pour l'année en cours) en sont les élèves du Collège uniquement. Nous y pratiquons plusieurs sports : basket, handball, football, volley, rugby, escrime. En dehors de la période des matchs, nous effectuons des sorties : escalade, voile, équitation, patinoire sur une journée. L'A.S. du Collège participe également aux projets lourds : 1 semaine en montagne en 1990. Bien sûr, cela n'est pas gratuit et il est parfois difficile d'équilibrer le budget. Nos ressources sont : les cotisations (60 F), la vente des calendriers et les subventions municipales et départementales. Les dépenses sont : transport (80 %), adhésion à l'U.N.S.S. départemental et l'achat ou l'entretien du matériel. L'activité principale se déroule le mercredi après-midi, à Bléneau lorsque le temps le permet, sinon nous nous déplaçons en car pour rencontrer les A.S. des autres collèges.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE de BLENEAU pour L'AIDE MENAGERE A DOMICILE

Cette Association a pour but de procurer une aide ménagère à toute personne qui en fait la demande. Cette aide réservée en principe aux personnes âgées peut être dispensée dans certains cas à d'autres personnes. Les accords sont donnés aux personnes âgées par leur caisse de retraite de base (CRAM, Mutualité Sociale Agricole, ORGANIC, Mutualité Fonction Publique, etc...). Les heures accordées aux bénéficiaires ainsi que le montant des participations restant à leur charge sont fonction du régime auquel ils appartiennent et peuvent être très différents d'un régime à l'autre. L'Association emploie actuellement 29 aides ménagères. A titre indicatif, en 1989, 133 personnes ont été aidées sur l'ensemble des Communes de Bléneau, Rogny-les-Sept-Ecluses, Champcevrais et Saint-Privé représentant 17 125 heures de travail.. L'Association aide également, au niveau des démarches administratives, les employeurs de personnel de maison (déclaration URSSAF, fiches de paye). L'Association met d'autre part à la disposition des personnes âgées, seules ou en couples, un service de portage de repas à domicile à partir du 10 Décembre 1990. Le prix de ces repas est actuellement à 35,00 F par jour comprenant le repas du midi (entrée - viande - légumes - fromage - dessert +vin et pain) et le soir (soupe - dessert). Pour tout renseignement, contacter Madame DENIS, responsable de l'association au : 86.74.92.80.

MACHINES AGRICOLES
Ets GAUTREAU

CONCESSIONNAIRE DIRECT
TRACTEURS ZETOR HURLIMANN
MOTOCULTURE DE PLAISANCE

FIOUL
AVIA
NETTOYAGE DE CUVE

RUE DE L'ÉGALITÉ
89350 CHAMPIGNELLES

Tél. : 86.45.11.73 **Tél. : 86.45.11.43**

éric
PAURON

TAPISSERIE
LITERIE
Tenture Murale
Sellerie automobile

La Tuilerie, Route du Charme
89350 CHAMPIGNELLES
Tél.: 86 45 15 87

TOYOTA
GARAGE
RENOUARD
VENTE - RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE
TOLERIE - PEINTURE
PL. DU 4 SEPTEMBRE - CHAMPIGNELLES
TÉL. : 86.45.10.36

Marylise Coiffure

COIFFURE MIXTE
13, rue Pesant Bombert
Tél.: 86 45 10 27

COIFFURE HOMME
6, rue du Lavoir
Tél.: 86 45 11 45

89350 CHAMPIGNELLES

FOURNITURES de BUREAU
PAPETERIE - MOBILIER

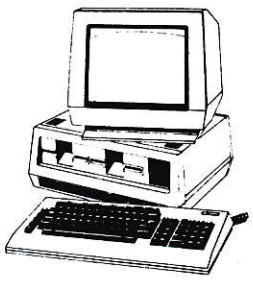

Ets PRISOT

20, rue Pesant et Bombert
89350 CHAMPIGNELLES
Tél.: 86 45 13 36

Ferme Auberge
« Les Perriaux »
La famille GILET
Transforme pour votre bonheur les Produits de sa Ferme : Volailles et Canards gras
Route de Châtillon-Coligny
89350 CHAMPIGNELLES
SUR RÉSERVATION
Tél.: 86 45 13 22

CLUB DE L'AMITIE

Amis retraités, qui vous sentez isolés, qui avez du mal à vous adapter à une nouvelle vie peu active, connaissez-vous le Club de l'Amitié ? Vous trouverez sûrement parmi nous des gens avec qui vous sympathiserez, vous profiterez de nos réunions du Mercredi après-midi dans d'agréables locaux, de notre bibliothèque, de nos animations (concours de belote, loto), de nos nombreux goûters (galette des rois, crêpes, buffet campagnard, goûter d'après kermesse), de nos repas toujours très gais (choucroute, banquet de fin d'année), de nos sorties d'une journée (spectacles, visites d'une région), de nos plus longs voyages toujours très agréables (cette année, Tunisie et Bretagne du Sud). Nous multiplions les occasions de nous regrouper car l'ambiance est très chaleureuse et fait, un instant, oublier les soucis. Nous acceptons volontiers les suggestions et les bonnes volontés susceptibles de rendre nos réunions plus attrayantes. Allez, laissez-vous tenter, venez nous rejoindre.

LA F.N.A.C.A.

Le Comité de Bléneau de la Fédération des Anciens Combattants d'Afrique du Nord a tenu en Novembre son assemblée générale. Réunion un peu terne si l'on considère que l'Association est forte de 33 adhérents et que bien peu d'entre eux se manifestent lors des réunions. Cela est sans doute bien dommage pour, tout à la fois, ceux qui sont directement concernés et aussi les autres, ne serait-ce que par solidarité. Cependant, le Comité F.N.A.C.A. de Bléneau a, cette année, organisé ses manifestations habituelles et ses rencontres amicales (repas de printemps, méchoui de Juillet). Cela sera sans doute vrai encore en 1991, mais on souhaite, chez les Anciens d'Algérie de Bléneau, Champcevrais et Saint-Privé, avoir quelques participants de plus, si faire se peut !

I.P.B. SECTION BOULES

Avec 45 licenciés, l'I.P.B. Section Boules a connu en 1990 un bilan très satisfaisant tant dans le domaine animation que trésorerie, avec notamment la participation de 128 joueurs au Challenge de la Ville, en Août dernier. Du jamais vu à Bléneau ! Ce résultat est dû à la participation de toute une Commune qui s'intéresse de plus en plus à ce sport de détente et familial. En 1991, nous organiserons de nombreux concours avec une grande manifestation en Août, dotée de prix importants, intéressant également les Communes environnantes. Nous vous disons tous à bientôt.

UNION MUSICALE

Grâce au soutien de notre Municipalité, la rentrée de Septembre 1990 a été marquée par la mise en place de l'A.D.D.I.M. (Association Départementale pour le développement et l'initiative de la Musique dans l'Yonne), vingt-cinq élèves la fréquentant en classe de débutants. Nous espérons qu'un grand nombre d'entre eux viendront se joindre à nous au sein de l'Union Musicale. L'Union Musicale a effectué, pour cette année 1990, 18 sorties à Bléneau.

Investissement pour l'année : achat d'un trombone à coulisse.
Projets pour 1991 : achats de chemises et cravates; voyage de 3 jours (Pâques) au Grand-Bornand.
Tarifs de l'école de musique :
Pour 1 enfant, par trimestre :
- solfège ..... 300,00 F
- solfège + instrument..... 450,00 F

Pour le 2e enfant de la même famille : – 50 %
Pour le 3e enfant de la même famille : – 75 %

I.P.B. SECTION FOOTBALL

A ce jour, la section comprend 63 licenciés, répartis en 4 équipes. Une équipe Séniors (2e Division) - une équipe Cadets - une équipe Pupilles et une équipe Poussins. A demi-saison, les résultats sont assez satisfaisants. Poussins : 1er. Pupilles : 3e. Cadets: 9e. Séniors : 6e. Deux challenges sont organisés. Un calendrier annuel est présenté à nos amis blénaviens dont la générosité permet à nos jeunes représentants les déplacements en car et l'achat d'équipements. Les autres activités sont : le bal annuel, la grille de la Dinde de Noël, la galette des Rois pour les dirigeants bénévoles et leur famille.

Photo A. Mercier

SOCIETE de PECHE "LA LOUTRE"

Avec l'étang des Beaurois (31 ha 34), l'étang de la Cahauderie (15 ha 44), l'étang du Château (19 ha 17), une splendide rigole (eau du Loing) louée sur tout son parcours tout en ne s'éloignant pas de plus de 5 km de Bléneau, l'A.A.P.P. "La Loutre" possède tous les atouts dont rêvent les passionnés de la pêche et de la nature. Grâce à l'effort objectif et constant d'une équipe cohérente et dévouée de bénévoles, elle a encore pu déverser cet hiver dans ses lots de pêche plus de 4 tonnes de poissons indigènes sains et vigoureux. Sur près de 700 sociétaires qu'elle représente, environ 500 viennent de l'extérieur. Impact indiscutable sur le tourisme et les retombées qui s'ensuivent. Ainsi, la Municipalité de Bléneau en prend conscience et a commencé à le concrétiser : aménagement d'une aire de stationnement à l'étang du Château (queue de Motteux), deux aires à l'étang des Beaurois reliées par 360 m de chemin (pour l'instant pierré) avec fourniture d'une clôture et de deux tables "pique-nique" plus une troisième imputée au bénéfice du concours de pêche du 15 Août. Le tout, ainsi que la réhabilitation du petit pont, a été réalisé par l'équipe de "La Loutre", soucieuse d'améliorer l'accueil des touristes et des pêcheurs sans grever son budget empoissonnement. En ce début de saison, "La Loutre" vous souhaite de bonnes bourriches et en tout cas de passer d'agréables moments au bord de l'eau.

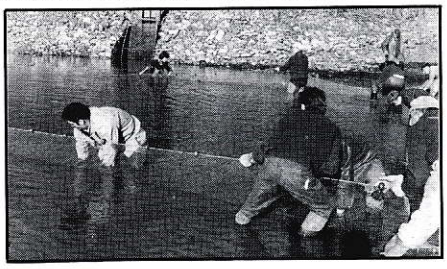

ENTREPRISE GENERALE de BATIMENT

BATIMENTS INDUSTRIELS
PAVILLONS CLES EN MAIN
RESTAURATION

Jacky PRISOT s.a.r.l.

Z.I. "Les Vallées"
89220 BLENEAU

Tél.: 86 74 97 47 - Télécopie : 86 74 82 80

PEINTURE
DÉCORATION
REVÊTEMENTS
Sols et Murs
RAVALEMENT
SABLAGE
VITRERIE

HORTAULT Didier
20, Rue d'Orléans
89220 BLENEAU
Tél.: 86 74 99 96

Participez au Concours des Maisons Fleuries

DUBOIS FRÈRES S.A.R.L.

ENTREPRISE DE
TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
TRANSPORTS

TÉLÉPHONE
86.74.94.28

2, rue de la
Rigole
89220
BLÉNEAU

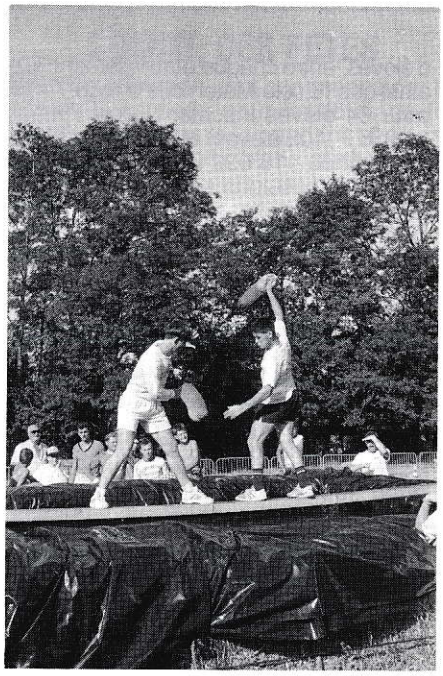

CLUB des JEUNES

Le Club se situe dans la cour des gîtes ruraux. Il possède une salle dont les frais sont pris en charge par la Commune (eau, électricité et chauffage). La salle est ouverte à tous, le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 15 h à 19 h.

Le Club possède différentes activités : il entreprend l'été de l'escalade et toute l'année des cours de tir-à-l'arc de 14 h 30 à 16 h pour les jeunes. De plus, il organise des défilés de mode, des concours de belote, méchoui et intervillage. Il a effectué différents travaux et achats pour l'ambiance et la bonne humeur : comme la rénovation de la salle (peinture), ainsi qu'un tableau représentant tous les membres et leurs meilleurs souvenirs. A noter l'achat d'une armoire, d'une télévision et d'un magnétoscope. Pour leurs activités personnelles, les membres du Club possèdent un billard, un baby-foot, du matériel "hifi" et différents jeux de société (Trivial-poursuit, Monopoly, jeux de cartes...).

FOYER DES JEUNES

Cet été a été organisé un centre aéré qui a rendu service à une quarantaine de familles, les enfants y ont été heureux et grâce à cette initiative, certains ont pu ainsi avoir des vacances. Le même foyer des Jeunes organise, en union avec l'association "Vers les Cimes", un Camp de Neige du 2 au 8 Mars 1991 dans les Hautes-Alpes pour les jeunes de 9 à 15 ans; prix du séjour : 2 100 F tout compris. Les inscriptions sont à faire à la Mairie de Bléneau.

I.P.B.
SECTION CYCLOTOURISME

La section est composée de 73 membres dont 50 licenciés, et 11 ont moins de 18 ans.

Activités : Sorties du Dimanche matin avec 3 parcours au choix et du Mercredi après-midi à partir du 15 Mars jusqu'au 31 Octobre. Plusieurs pique-niques nous ont réunis et quelques anniversaires. Repas dansant le 3 Février (+ de 150 convives). Week-end de neige le 10 Mars à Longchaumois (52 personnes). Rallye Blénavien le 6 Mai (167 participants). Défilé à la cavalcade le même jour. Fête du sport le 13 Mai (environ 60). Dans le cadre des échanges entre les Communes du Grand-Bornand et Bléneau, participation au rallye du Reblechon à Thones (14 cyclos + 10 accompagnateurs), le Dimanche 24 Juin; ascension très ardue du col de la croix Fry. Réception très amicale et très appréciée organisée par le Maire du Grand-Bornand lors de notre arrivée le Samedi 23 Juin à midi. Challenge du tour du Canton le 16 Septembre (122 participants). Bal des cyclos (150 participants). Assemblée générale suivie d'un repas le 24 Novembre. Participation à 13 rallyes avec une récompense de 10 belles coupes.

Date des projets : Sorties des Dimanches et Mercredis reconduites. Repas dansant le 9 Juin 1991. Critérium des jeunes le 21 Avril 1991. Rallye Blénavien le 28 Avril 1991. Fête du Sport les 25 et 26 Mai 1991. Challenge du tour du Canton le 30 Juin 1991. Bal des cyclos le 9 Novembre 1991. A.G. suivie d'un repas le

MAJORETTES BLENAVIENNES

Voici deux années que l'association des majorettes blénaviennes a été créée. Aujourd'hui, ces jeunes, filles et garçons, évoluent au nombre de vingt, dans la joie, la bonne humeur, avec grâce et beaucoup de bonne volonté pour le plus grand plaisir de tous, apportant beaucoup de gaité dans le déroulement des fêtes locales. Ces majors et majorettes, après avoir obtenu quelques succès lors de leurs sorties en dehors de la Commune, ont incité l'encadrement et la monitrice à apporter un plus avec des danses nouvelles, et ceci dans l'espoir de rendre vos fêtes encore plus gaies qu'auparavant. C'est pourquoi, à dater du 1er Janvier 1991, vous pourrez admirer ce groupe de majorettes dans leur nouvel élément d'évolution avec de nouveaux thèmes musicaux.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Qui ignore que la France est dotée d'une organisation touristique remarquable ? Ses Syndicats d'Initiative pour ne parler que d'eux, la quadrillent sans faille... Bléneau a le sien, petite vitrine de l'activité locale et régionale, situé Place de la Poste. Le touriste de passage y trouve les informations dont il a besoin sur notre ville et les villes voisines, sur les "coins pittoresques" et les châteaux d'alentours à visiter, sur nos métiers présents et passés, sur nos restaurants car nous sommes en Bourgogne. Notre Syndicat d'Initiative, petit centre de rencontre, est plein d'intérêt non seulement pour le passant désireux de se renseigner mais aussi pour ceux de nos concitoyens soucieux de mieux connaître la Bourgogne; il leur suffit d'interroger à ce sujet "le permanent de service", ce permanent bénévole qu'il faut remercier de son dévouement. Son intérêt grandirait encore si des jeunes filles ou garçons, parlant même approximativement une langue étrangère, acceptaient de temps à autres d'accompagner ou de remplacer le permanent plus âgé. Ils apprendraient ainsi à participer activement à notre vie locale et feraient un pas vers l'Europe de demain...

L'ECOLE ET NOUS

L'article 2 des statuts de "l'Ecole et Nous" précise que cette Association a pour but d'abord de promouvoir l'éducation des enfants et adolescents, ensuite d'aider moralement et financièrement les coopératives scolaires des trois établissements de Bléneau afin de leur permettre le maximum d'activités éducatives. Dans cette optique, parents, enfants, enseignants et amis de l'école ont, cette année encore, fait le maximum lors des manifestations organisées : après-midi dansant pour les enfants au printemps, kermesse des écoles suivie d'un repas dansant en Juin; on peut ajouter à cela que la société a été partie prenante pour d'autres occasions en compagnie d'autres associations blénaviennes, pour la soirée théâtrale de Mars et le feu d'artifice d'Août. En fin d'exercice, le bénéfice de ces diverses manifestations a été réparti, au prorata du nombre d'élèves, entre chaque établissement. C'est ainsi que l'Ecole Maternelle a reçu 7 490 F pour 64 élèves inscrits, l'Ecole Primaire 11 936 F (102 élèves) et le Collège Alexandre Dethou : 18 022 F. A noter peut-être que si les résultats sont un peu plus "légers" que l'an passé, c'est parce que l'année 1990 n'a pas vu l'organisation d'une tombola des Ecoles. Ces fonds serviront à préparer la fête de Noël des tout petits, la classe de neige et les voyages des plus grands, les activités sportives et éducatives pour les collégiens. Les responsables de "L'Ecole et Nous" espèrent que d'autres amis, d'autres parents viendront les rejoindre et ils adressent à tous leurs meilleurs voeux pour cette année 1991 et pour l'Ecole.

JUDO-CLUB POYAUDIN

C'est reparti et bien reparti pour le judo à Bléneau où l'on compte une quarantaine d'enfants s'entraînant chaque Vendredi soir et une vingtaine d'adultes toujours sous la conduite de Jean-Pierre ISOLA, professeur 3e dan. La nouveauté (depuis fin Avril déjà), les cours sont donnés au Centre Culturel pour la sécurité tout d'abord et à la satisfaction de tous. Les tapis se sont agrandis : 78 m² actuellement; 10 m² doivent être achetés prochainement. Pour la deuxième année consécutive, les enfants du primaire pourront découvrir les joies de ce sport dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant. Au niveau des résultats, l'équipe a obtenu la 2e place lors de la rencontre avec les clubs du Loiret derrière Ferrières. Bon courage et bons points à Jean-Yves GUILLOU pour le passage de sa ceinture noire après avoir passé avec succès ses "katas".

Pêche : périodes d'ouverture pour 1991

Désignation des espèces	Cours d'eau de 1re catégorie	Cours d'eau de 2e catégorie
Truites fario Ombles chevaliers Ombles ou saumons de fontaine Cristivomers	du 16/3 au 15/9	du 16/3 au 15/9
Truites arc-en-ciel	du 16/3 au 15/9	du 1er/1 au 31/12
Ombres communs	du 18/5 au 15/9	du 18/5 au 31/12
Corégones	du 16/3 au 15/9	du 1er/1 au 15/11
Anguilles	du 16/3 au 15/9	du 1er/1 au 31/12
Brochets	du 16/3 au 15/9	du 1er au 31/1 du 18/5 au 31/12
Ecrevisses	Interdite	du 15 au 24/8 pour les écrevisses autre que les américaines
Grenouilles (voir nota) **Grenouilles vertes et rousses**	du 16/6 au 15/9	du 1er/1 au 14/2 du 16/6 au 31/12

Nota : Grenouilles : le colportage, la vente, la mise en vente ou l'achat de la grenouille verte et de la grenouille rousse, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, sont interdits en toute période dans les conditions déterminées par les décrets du 25 novembre 1977 pris pour application de la loi sur la protection de la nature. Les jours indiqués ci-dessus sont inclus dans les périodes d'ouverture.

COMITE DES FETES

Les manifestations ont commencé par le tirage de la dinde pour les fêtes de fin d'année (une par jour pendant 10 jours) avec, en plus, boudin blanc, bûches, etc... En Février, concours de belote, avec succès. Début Mai, vide-greniers avec beaucoup de monde, suivi le soir d'un bal (200 entrées). Le lendemain, cavalcade composée de plusieurs chars, qui fut très réussie : 5 fanfares et majorettes qui ont été très appréciées par la foule, ceci grâce au nombre impressionnant de bénévoles, commerçants et habitants sans le concours desquels, cette cavalcade n'aurait pu être réalisée. Le Comité a également participé à deux autres manifestations, en association avec différentes sociétés : c'est-à-dire, au feu d'artifice, suivi d'un bal qui, pour la première année de création, peut être jugé comme satisfaisant par le résultat, et au concours de boules, challenge "Ville de Bléneau" qui fut également un très grand succès. Le bilan de l'ensemble est très positif.

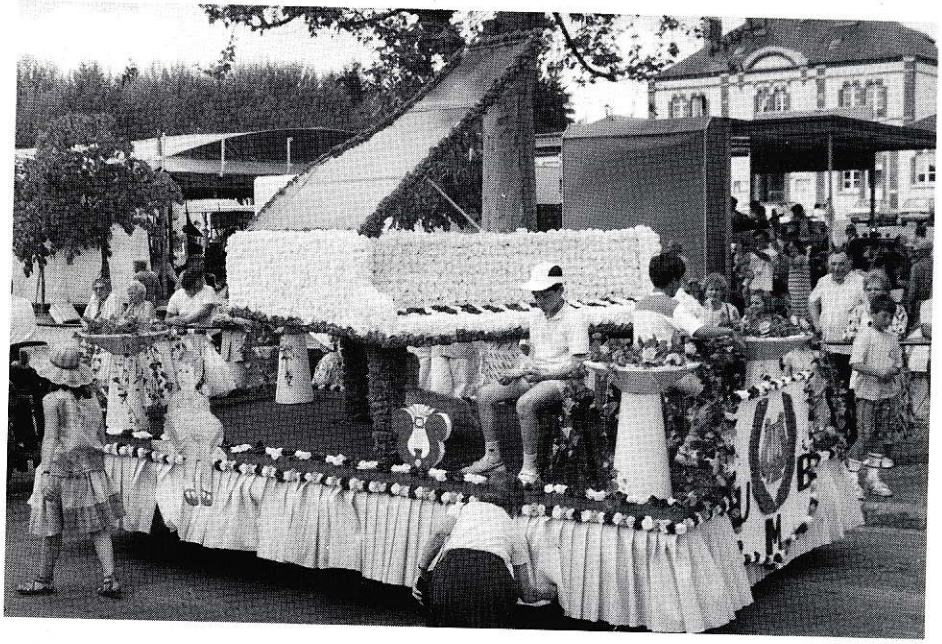

Calendrier des Fêtes de Bléneau

JANVIER

Mardi 1er	Aubade Union musicale et majorettes.
Samedi 26	Galette des rois I.P.B. Foot.

FÉVRIER

Dimanche 3	Concours de belote comité des fêtes.
Samedi 9	Repas dansant Cyclos.
Samedi 16	Soirée théâtrale comité des fêtes avec la troupe "Clin d'œil"
Dimanche 17	Matinée dansante Ecole et nous, pour les enfants au centre culturel.

MARS

Samedi 16	Concours de boules (officiel). Voyage Union musicale les 29, 30, 31 et 1er.
Dimanche 17	Repas FNACA. Reprise des sorties Cyclos tous les dimanches; rendez-vous à 9 heures, Place de la Mairie.

AVRIL

Mercredi 10	Reprise des sorties Cyclos enfants, chaque mercredi après-midi à 14 h 30, Place de la Mairie.
Samedi 13	Défilé de mode club des jeunes, centre culturel.
Samedi 20	Repas choucroute club Amitié. Finale départementale du critérium des jeunes cyclotouristes.
Samedi 27	Concert Union musicale.
Dimanche 28	Rallye blénavien cyclo.

MAI

Samedi 4	Vide greniers, fête foraine. Tombola.
Jeudi 9	Bal comité des fêtes.
Dimanche 12	Concours de boules en triplette.
Dimanche 19	Fêtes des majorettes.
Samedi 25	Profession de foi. Course cycliste (Prix René et Jules Dupuy). Journée du sport ouvert à tous. (Le programme des activités sera affiché).
Dimanche 26	Journée du sport ouvert à tous. (Le programme des activités sera affiché).

JUIN

Dimanche 9	Kermesse des écoles. Tombola. Soirée dansante.
Sam. 15 au Jeu. 20	Voyage du club de l'Amitié au Grand-Bornand.
Dimanche 16	Challenge Capton.
Dimanche 21	Fête de la Musique; aubades en ville par l'U.M.B.
Dimanche 23	Challenge Restivo. Sorties des Cyclos au Grand-Bornand.
Dimanche 30	Randonnée Cyclo du canton. Départ et arrivée à St-Privé.

JUILLET

Dimanche 7	Kermesse Club de l'Amitié.
Vend. 12 - Sam. 13, Dim. 14 - Lun. 15	Salon des Antiquaires.
Sam. 13 - Dim. 14	Fête Nationale.
Samedi 20	Feu d'artifice, animations après-midi comité des fêtes.
Dimanche 28	Méchoui FNACA.

AOUT

Dimanche 4	Kermesse paroissiale.
Samedi 10	Course cycliste prix René Touzeau.
Mercredi 14	Nuit du foot (bal) I.P.B.
Jeudi 15	Concours de pêche "La Loutre".
Samedi 17	Concours de boules Challenge ville de Bléneau en doublette.
Samedi 24	Méchoui, bal en plein air, club des jeunes.
Dimanche 25	Rallye promenade en voitures du S.I.
Samedi 31	Tournoi tennis club de Bléneau.

SEPTEMBRE

Dimanche 1er	Tennis (tournoi).
Sam. 7 - Dim. 8	Tennis (tournoi).
Sam. 14 - Dim. 15	Finales des tournois de tennis.
Samedi 21	Goûter des Aînés.

OCTOBRE

Dimanche 6	Concours de boules officiel en doublette.
Samdi 19	Buffet campagnard club Amitié.
Samedi 26	Soirée Union musicale.

NOVEMBRE

Samedi 2	Concours de belote club des jeunes.
Samedi 9	Bal des Cyclos.
Lundi 11	Cérémonie et repas des Anciens combattants.
Samedi 30	Repas Ste Barbe.
Vendredi 22 au Dim. 22 décembre	Grille de la dinde I.P.B.

DECEMBRE

Samedi 7	Repas Club Amitié.
Jeudi 12	Calendrier des fêtes du canton, 20 h 30, Mairie.
Samedi 21	Noël des majorettes.
Dimanche 22	Noël des enfants du catéchisme.
Lundi 23	Tirage de la dinde au sapin du 23 au 1er janv. 92, Comité des fêtes.

Hostellerie Blanche de Castille

S.A.R.L. Daniel GASPARD

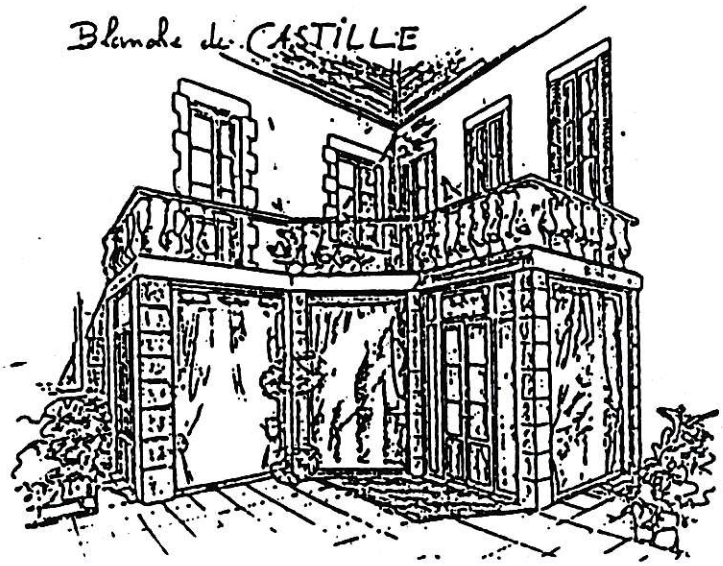

12 Chambres et un appartement entièrement rénovés, d'un très bon confort équipés de Salle de Bain T.V., Téléphone.

BAR - SALONS - PARKING PRIVÉ
Dans ce cadre agréable et reposant, Isabelle sera présente et disponible pour vous accueillir.

17, rue d'Orléans - 89220 BLENEAU

Tél.: 86 74 92 63 **Télécopie : 86 74 94 43**

Auberge du Point du Jour

DANIEL ET MARYSE
GASPARD

PLACE DE LA MAIRIE
89220 BLÉNEAU
TEL.: 86.74.94.38
Télécopie : 86 74 85 92

POUR VOS REPAS D'AFFAIRES ET DE FAMILLE
Salon Particulier de 15 couverts, Salle climatisée de 70 couverts et Salle de 90 couverts
SPÉCIALITÉS : Poissons et Crustacés - Foie gras maison
REPOS LE DIMANCHE SOIR ET LUNDI